

PLEIN AIR *et culture*

LE CAMPING ASSOCIATIF

N° 303 ÉTÉ 2019



05

PARTENARIAT
EN CORSE

13

LE FORUM
OUVERT

18

MODIFICATION
DU R.I.
ET DES STATUTS



La revue trimestrielle du GCU a été créée en 1938 par Maurice Fonvieille, mort pour la liberté.

Association laïque dite « groupement des campeurs universitaires de France », le GCU regroupe toutes les personnes partageant ses valeurs fondatrices humaines, laïques, solidaires et conviviales, acceptant sa conception du camping basée sur le bénévolat et la gestion participative et adhérant sans restriction à ses statuts, son règlement intérieur et ses consignes de fonctionnement.

72 boulevard de Courcelles - 75017 Paris
Tél. : 01 47 63 98 63
www.gcu.asso.fr • gcu@gcu.asso.fr

Directeur de la publication : Michel Lalauze
Rédacteur en chef : Nicolaas van der Toorn
Coordination : Laurence Tramaux
Illustration couverture : Patrick Deubelbeiss
BD : Patrick Deubelbeiss et Laurence Tramaux
www.patrickdeubelbeiss.com
Conception et réalisation graphiques :
Olivier Fer
Double-page Transition numérique :
Alexandre Wattiez
Impression : Imprimerie Vincent

Dépôt légal : 4^e trimestre 2019 - ISSN n° 1776-6877
Ce numéro a été tiré à 24 500 exemplaires
Cette revue sera diffusée largement au-delà de nos adhérents.

Anciens présidents :
Albert Taste (1937-1957)
Maurice Fusibet (1957-1968)
Jacques Beck (1968-1986)
Hubert Roverc'h (1986-2000)
Jean-Louis Chevalier (2000-2012)

Président d'honneur :
Jean-Louis Chevalier

Vice-président d'honneur :
Maurice Plaire

Membre d'honneur :
Pierre Millet

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Claire Bazin

Vice-présidents : Didier Bonnaire, Alain Cosme

Secrétaire général : Michel Tendron

Trésorier : Dominique Birman

Autres membres du bureau :

Patrick Dubois, Michel Lalauze, Pascal Richy

Autres membres du CA : Christian Boulounaud, Ludovic

Broussaud, Alain Chartier, Yannick Dereep, Denis Dvorsak,

Jean-Michel Elhorga, Gérard Lefèbvre, Jean-Yves Maudoigt,

Jacqueline Serin-Tinon, Nicolaas van der Toorn



SOMMAIRE

3 ÉDITORIAL



4 HOMMAGES



5 INFOS

- Nouveau partenariat en Corse
- Le saviez-vous ?
- Signature d'un partenariat camping Paris Est Champigny-sur-Marne et GCU
- 2020 → Objectif 50 000 adhérents
- Rappel tarifs
- Touristez-vous en Champagne
- Journée d'information des nouveaux correspondants territoriaux
- L'égal accès aux vacances, un objectif national au service de la citoyenneté



8 ADMINISTRATION : COMPTE RENDU CA

- Activités du conseil d'administration de mars 2019



9 QUIZ



10 LA VIE DE L'ASSOCIATION

- Assemblée générale 2019
- Rassemblement de Xonrupt – Longemer
- Le forum ouvert, c'est quoi ?
- Découvrez le Massif vosgien !



15 RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018 / 2019



18 INFOS : ÉVOLUTION DE NOS TEXTES



20 TRANSITION NUMÉRIQUE



23 LA VIE DE L'ASSOCIATION

- Les antennes territoriales



24 GCU ET PRÉVENTION MAIF



25 TÉMOIGNAGES



28 ÉCHOS DES TERRAINS



38 CARNET ET PETITES ANNONCES



39 IMAGES INSOLITES



PRÉPARONS LES REVUES À VENIR

Les articles et les photos doivent parvenir au secrétariat du GCU
AVANT LE 20 SEPTEMBRE 2019 POUR LA REVUE AUTOMNE 2019



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Qu'est-ce que la laïcité ?



Ce concept émane directement de l'article 10 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen d'août 1789 : « **Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi** ».

Mais pourquoi cette notion, qui figure en tête de nos statuts, s'inscrit-elle pleinement dans nos valeurs ?

À l'origine, nos fondateurs, instituteurs de la III^e République, étaient des hussards noirs, comme les avait décrits Charles Péguy. C'étaient des « soldats » laïcs et pacifiques, dans une période de l'histoire où il fallait instituer ces valeurs face à l'Église et aux revanchards de la monarchie. Les joutes verbales entre le père de Marcel Pagnol et l'oncle Jules* décrivent bien le climat de l'époque. Cependant, ils se respectent, parce qu'ils ont tous les deux une qualité qui dépasse les frontières de la religion : ils sont généreux. Cette laïcité-combat est devenue la laïcité-neutralité comme le décrit Albert Taste dans le bulletin du 2^e trimestre en 1946 :

« *Notre association n'est ni une organisation syndicale, ni un groupement politique, ni une secte philosophique, et nous nous flattons de rester en dehors et au-dessus de tout parti, de toute confession, de toute tendance. Respectueux de toutes les opinions et de toutes les croyances, le GCU est l'expression de l'idée laïque et de l'idée démocratique* ».

La laïcité au GCU, c'était avant tout permettre à tous, quelles que soient leurs conditions, leurs croyances, de pouvoir partir en vacances en pratiquant le camping tout en accédant à l'instruction. Albert Taste écrit : « nous éprouvons, par notre profession, le besoin de voyager pour développer notre éducation générale, pour donner un aliment à notre désir de connaître ». Avec André Panouillot, ils assimilent les « camps » de vacances à des « foyers » d'éducation mutuelle.

Aujourd'hui, les professeurs doivent faire comprendre aux élèves en s'appuyant sur la Charte de la laïcité** que « la laïcité garantit la liberté de conscience, fondée sur l'autonomie du jugement de chacun et institue des règles permettant de vivre ensemble pacifiquement ». Eh oui, le « vivre ensemble », on commence par là en pratiquant le camping au GCU. L'école laïque de Jules Ferry visait l'intégration de toutes les populations. En effet, la laïcité doit permettre de créer et favoriser les liens intergénérationnels. C'est une éthique de vie fondée sur la solidarité sociale et la fraternité car la laïcité prône l'ouverture aux autres et encourage l'enrichissement réciproque par la rencontre et le dialogue. Telle que nous la concevons, la laïcité ne fait que renforcer la logique de permettre à quiconque d'adhérer au GCU tant qu'il partage nos valeurs.

La laïcité est vecteur de la liberté des individus, de la solidarité et de l'unité des adhérents.

Alors cet été, dans nos terrains GCU ou à proximité, nourrissez-vous culturellement, enrichissez-vous mutuellement, faites de belles rencontres et soyez généreux !

* *Les souvenirs d'enfance*, autobiographie en 4 tomes de Marcel Pagnol - Ed. Pastorrelly ; Julliard.

** *Journal du Droit Administratif (JDA)*, 2017, Dossier 03 & Cahier du LCD, numéro 3 : *Laïcités : discrimination(s), Laïcité(s) et Religion(s) dans la cité* (dir. Esteve-Bellebeau & Touzeil-Divina) ; Art. 120.

RAYMOND FACON NOUS A QUITTÉS



C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Raymond Facon le samedi 2 mars à l'âge de 82 ans.

Instituteur puis professeur de sciences physiques, il s'orienta très tôt vers une vie de militant politique et associatif et c'est à la MAIF qu'elle va se concrétiser : au cours d'un long parcours militant qui durera 38 ans, il siège au conseil d'administration de 1972 à 2002 où il occupe la fonction de vice-président de 1990 à 2002.

Adhérent du GCU, il a été membre du conseil d'administration durant 18 ans de 1992 à 2010 au titre de représentant de la MAIF. Il serait long d'énumérer les nombreux services qu'il a rendus au cours de ces 18 ans de présence. La conviction profonde qu'il avait dans les valeurs communes de la MAIF et du GCU le rendait toujours vigilant et, lorsqu'il était sollicité, il se montrait attentif aux demandes et précis dans les réponses.

Nous garderons le souvenir d'un homme discret qui méritait assurément d'être connu : il était en réalité bienveillant et très chaleureux, avait le sens de l'amitié et de la convivialité et savait manier l'humour avec subtilité.

Tous ceux qui l'ont côtoyé au sein du conseil d'administration ne l'oublieront pas et adressent toute leur sympathie à son épouse Lucie et à toute sa famille.

LETTRE À MON FRÈRE BENOÎT ADHÉRENT GCU

Mon cher frère,

Je t'écris pour te dire combien je t'aime. Tu sais que nous connaissions le GCU depuis bien longtemps, peut-être dès les années 1965 où nous partions en famille nombreuse en grande caravane... avec, les années suivantes, les petites tentes fratrie ajoutées autour : nous grandissions !

Ta naissance en 1969 avec ton handicap mental profond, dernier de la fratrie, je m'en souviens bien, moi l'aîné handicapé physique, j'avais 12 ans ! Ce fut dès lors toutes des années de combat pour ton quotidien et pour l'inclusion : par exemple lois 1975 puis les lois suivantes 2002, 2005...

Le GCU prône ces valeurs d'inclusion depuis sa création et nous les avons partagées ensemble avec les adhérents GCU tout au long de ta vie : le droit aux vacances pour tous... Par exemple jeune enfant, personne ne faisait cas, sous l'auvent, de ton grand parc adapté avec les bouteilles d'oxygène...

Nous deux ensuite adultes, j'étais fier de venir te chercher à la sortie de ton travail en ESAT pour des week-ends ensemble et pour partir toutes les vacances tous les deux dans mon camping-car... chaque année ! Ainsi nous suivions le camping-car de notre papa veuf (adhérent GCU de 88 ans !) pour « assurer toute son intendance et sa logistique » ! En nous présentant à l'entrée d'un GCU, cette phrase habituelle et nos trois cartes d'adhérent ne rassuraient pas toujours ! Ton handicap ne te permettait pas de parler mais j'ai en mémoire tes capacités de contacts humains pour faire face au refus, à la peur de nos handicaps, aux attitudes non conformes aux valeurs GCU que nous avons subies : heureusement elles étaient très rares !

Tu as toujours aimé la vie de groupe ! Tu aimais partager par exemple tous les conseils de camp, les repas communs, des animations, la piscine... Tu étais naturellement inclus dans la vie de vacances comme tout adhérent GCU et discrètement soutenu et encouragé par les uns et les autres ! (Toujours bien entendu en ma présence pour ton accompagnement constant). Nous avons vécu ainsi de belles vacances en étapes ou séjours GCU !

Tu as toujours été joyeux, dynamique, ouvert, sportif, y compris les deux dernières années où, vieillissant brutalement et luttant contre ta récente démence, tu avais toujours gardé malgré tout ton humour et ta convivialité en toutes circonstances. Ta santé devenait vraiment très préoccupante...

Mais début juillet de l'année dernière c'est une autre hospitalisation et je t'ai accompagné jusqu'à ton décès le 5 août 2018 ! Nous sommes volontairement retournés dans le même GCU et nous avons été accueillis et soutenus par tous : mon chagrin... C'est aussi ce qui fait la vie et les valeurs GCU ! Je te redis combien je t'aime. Je te remercie pour tout ce que tu as apporté à nous tous ! Toute ta richesse apportée au GCU et que tu as partagée comme tout adhérent.

Ton frère Dominique REDON



 **Saviez VOUS ?**

CAMPER AU GCU

Le GCU, ce n'est pas seulement adhérer, camper et régler son séjour. C'est s'engager, c'est assurer le service de jour, c'est participer aux assemblées de campeurs, c'est ne pas hésiter à prendre une responsabilité.

PASSAGE À LA TRÉSORERIE

Certains campeurs en prélèvement automatique quittent le terrain sans passer par la trésorerie. D'autres, de bonne foi, pensent que le règlement des 21 jours se fait sans leur intervention. Le passage en trésorerie, quels que soient le mode de paiement et la période de séjour, est obligatoire, ne serait-ce que pour récupérer ses cartes et sa facture.

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Il est possible de visualiser les emplacements réservés en haute saison via le site Internet du GCU.

FICHE DE SAISIE

Elle doit être remplie à l'accueil par le titulaire de la parcelle aidé par la personne de jour.

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

En 2019, 65 % des adhérents ont déjà choisi le mode de paiement par prélèvement bancaire. C'est une démarche qui facilite beaucoup le travail bénévole de nos trésoriers sur les terrains.

NOUVEAU PARTENARIAT EN CORSE

Attendu par bon nombre de nos adhérents, un partenariat avec le camping Balanée en Balagne a été signé le 27 février.



Le camping est situé à Corbara, à 1 km à vol d'oiseau de la magnifique plage de sable fin d'Algajola, à environ 16 km de Calvi et 6 km de l'Île-Rousse.

Laura et Mannone seront heureux de vous accueillir sur ce petit terrain familial très calme implanté dans une magnifique pinède de chênes, eucalyptus, saules et mimosas dont vous apprécierez la tranquillité.

Le camping est ouvert de début mai à fin septembre et vous propose, en plus des larges emplacements nus, toutes sortes de locatifs (mobil-homes, gîtes, mini-villas...) très bien équipés.

Des barbecues collectifs sont à votre disposition, le Wifi (gratuit) couvre pratiquement tout le terrain.

En saison, vous trouverez sur place pain et viennoiseries. Laura vous proposera pizza et petite restauration élaborées à partir des légumes de son potager ou de petits producteurs locaux.

Nombreuses activités : voile, plongée, promenade en mer, sentiers de petite ou grande randonnée, équitation, torrents, criques, villages perchés de Balagne, route des artisans, route des vins...

Venez nombreux découvrir ce lieu très prisé (réservations conseillées) !

www.balanea.net



SIGNATURE D'UN PARTENARIAT CAMPING PARIS EST CHAMPIGNY-SUR-MARNE ET GCU

À quelques minutes du centre de Paris...

Sur les bords de la Marne, une vraie bouffée d'oxygène au cœur d'un milieu urbain ! D'un parc boisé, ce domaine (sur place : salle de cardio-training et musculation, parcours santé) de 8 hectares est situé à moins de 10 km de Paris. Il sera idéal pour découvrir la capitale (Parc du

Tremblay et nombreuses installations sportives à 100 m). Pistes cyclables sur les bords de la Marne.

Un tarif négocié de - 12% pour les adhérents du GCU (réservation sur le site www.campingchampigny.paris en mettant code réduction GCU et le numéro d'adhérent).

Soit pour un couple et 2 enfants (par nuitée pour un emplacement nu) :

**Haute saison = 44 euros -
Moyenne saison = 38.60 euros -
Basse saison 32 euros.**

Accès rapide et facile sur Paris : à l'entrée du terrain se trouve une navette (bus n° 101) qui vous déposera en 5 minutes à la station du RER A Joinville-Le-Pont. En 10 minutes vous êtes à Nation et en 16 minutes à la station Les Halles.

Myriam BENJAHAD, CT 94,
Michel TENDRON



Michel TENDRON, secrétaire général du GCU et Richard FAUTERRE, directeur du camping Paris Est

Pour les observateurs petite curiosité en arrière-plan de la photo :

Le pavillon Baltard : Construites dans le centre de Paris de 1853 à 1874, les Halles conçues par Victor Baltard abritaient un immense marché. Dans les années 1960, l'augmentation de la population ne permettant plus au marché de fonctionner correctement, il est finalement déplacé à Rungis et la démolition des Halles est entamée. Deux pavillons échappent à la destruction : l'un est transféré à Nogent-sur-Marne en 1976, tandis que le second est remonté au Japon. Le Pavillon Baltard de Nogent est typique de l'architecture métallique du XIX^e siècle, avec son vaste espace et ses arcades en fonte. Le Pavillon abrite l'orgue du cinéma Gaumont-Palace de Paris, qui servait à sonoriser les films muets : musique, pluie, chevaux... ainsi qu'un escalier de la Tour Eiffel.

Michel TENDRON

RAPPEL TARIFS

Une majoration s'applique sur les terrains passés en taxe de séjour forfaitaire :

Terrain	Montant par nuit et par adulte
Gruissan	0,60 €
Jard-sur-Mer	0,60 €
La Flotte	0,40 €
Le Bois-Plage-en-Ré	0,40 €
Le Crotoy	0,20 €
Oye-Plage	0,80 €
Pornichet	0,90 €
Sanguinet	0,60 €
St-Georges-d'Oléron	0,20 €
Vendres	0,90 €
Vias Améthyste	0,60 €
Vias Kabylie	0,60 €

2020 → OBJECTIF 50 000 ADHÉRENTS L'AFFAIRE DE TOUS LES C.U.



Le GCU est aujourd'hui confronté à des contraintes extérieures qui ont d'importantes conséquences sur son budget. Les augmentations des dépenses (fluides, espaces verts, normes de sécurité nouvelles qui imposent des travaux, refonte incontournable du système informatique, etc.) impactent d'année en année les finances du GCU. Le conseil d'administration s'impose une gestion rigoureuse pour tenir un budget cohérent. Pour maintenir le niveau actuel de nos terrains ou améliorer leur qualité à chaque fois que des travaux indispensables sont engagés, il est nécessaire d'augmenter les recettes de l'association.

Deux leviers :

- Les cotisations : + 3% en 2019 pour les séjours sur les terrains pour financer l'indispensable. Il ne nous paraît pas possible d'imposer plus ;
- Fidéliser et augmenter le nombre d'adhérents.

Pour ce dernier point, nous connaissons l'investissement de nos délégués qui font déjà beaucoup pour la promotion du GCU. Ainsi nous comptons depuis cinq ans entre 5 000 et 8 000 nouveaux adhérents par an.

La promotion, c'est le défi de tous ! Moi ! Toi ! Nous ! Vous ! Pour assurer notre avenir, chaque C.U. doit parler du GCU. Évoquer ses valeurs pour permettre à ceux qui les partagent de rejoindre le GCU !

TOURISMEZ-VOUS EN CHAMPAGNE

Une belle convivialité à Reims autour de l'équipe de l'antenne 51 épaulée par trois administrateurs pendant les trois jours du salon du tourisme. La carte de nos terrains attire le regard des passants qui s'arrêtent pour y chercher leur région de prédilection pour les vacances. On nous demande ce qu'est un camping associatif et pourquoi on y campe autrement. Des discussions s'engagent, les visiteurs sont toujours « surpris » par notre fonctionnement participatif, dans une société où l'individualisme est bien souvent présent. Le large éventail de nos campings situés à la mer, la montagne ou à la campagne retient toute l'attention d'un nombreux public. Ce sont près de 200 personnes qui sont reparties du salon avec l'idée qu'elles pourraient se laisser tenter par des vacances responsables dans un esprit convivial et solidaire.

Didier BONNAIRE

ADHÉRENTS GCU	
52 000	Zone idéale : investissements importants possibles, rénovations importantes à envisager sur 4 à 5 terrains par an.
50 000	Zone de confort : le GCU peut assumer le financement de son mode de fonctionnement en effectuant l'entretien et les investissements indispensables.
48 000	Zone actuelle : le seuil minimum pour gérer au mieux. Une gestion adaptée du patrimoine doit être menée.
46 000	Zone critique : la gestion du GCU se compliquerait. Une révision importante du patrimoine s'imposerait.

JOURNÉE D'INFORMATION DES NOUVEAUX CORRESPONDANTS TERRITORIAUX



Cette année et pour la première fois, les nouveaux correspondants territoriaux (CT) élus dans leurs antennes en 2018 ont été conviés au siège du GCU à Paris dans le cadre d'une journée d'information. Les participants nous ont fait savoir qu'ils avaient apprécié les échanges et la convivialité de cette rencontre, qui sera à coup sûr renouvelée les prochaines années et proposée aussi aux futurs nouveaux délégués de terrain (DT).

Durant cette journée de travail, les nouveaux CT ont pu découvrir le siège du GCU, rencontrer le personnel du secrétariat et échanger de façon formelle et informelle avec plusieurs administrateurs. C'était aussi l'occasion de leur présenter et de leur préciser leur rôle dans le fonctionnement du GCU, en particulier dans la promotion du GCU ainsi que dans l'animation des antennes. Enfin, à l'occasion de discussions à bâton rompu, nombre de questions ont été abordées notamment sur les stratégies de communication.

Didier BONNAIRE et Ludovic BROUSSEAU



L'ÉGAL ACCÈS AUX VACANCES, UN OBJECTIF NATIONAL AU SERVICE DE LA CITOYENNETÉ



« L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs, constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté. »

La loi de 1998 relative à la lutte contre les exclusions a reconnu, dans son article 140, le rôle positif des vacances au sein de la société. L'accès effectif à une période de repos était alors porté au rang d'objectif, car participant au plein exercice de la citoyenneté. « S'échapper », au moins une fois par an, du quotidien participe à la construction d'un bonheur personnel déterminant pour la cohésion sociale et l'égalité de dignité des individus.

Dans un contexte d'expression de colère à l'égard des inégalités, il n'est pas rare d'entendre des Français dire qu'ils « n'ont plus les moyens de partir en vacances ». Cet éloignement dans l'accès aux vacances et aux loisirs participe au sentiment de relégation sociale. Partir, ou non, est devenu un marqueur social fort, qui conforte la sensation d'assignation à résidence d'une partie de plus en plus importante de la population. Or, que l'on soit enfant, jeune, sénior, en famille ou en situation de handicap, il est vital de pouvoir s'extraire de son quotidien. Partir, notamment pour les enfants et les jeunes, c'est découvrir un ailleurs, se confronter à l'autre, s'amuser, construire sa propre identité, affirmer ses goûts et ses envies. Les vacances ont cette vertu. C'est en cela qu'elles sont profondément utiles pour chacun, mais également pour toute la société.

Or, un Français sur trois ne part pas régulièrement en vacances, dont trois millions d'enfants. La

question du pouvoir d'achat est évidemment essentielle, car plus le revenu mensuel net diminue, plus les difficultés pour partir sont grandes. Néanmoins, les freins culturels et psychologiques ne doivent pas être négligés, car lorsqu'ils sont levés, ils participent au sentiment de dignité retrouvée, de capacité d'entreprendre. Dans le cadre familial, cela permet un temps de retrouvailles bénéfiques.

Les vacances ne sont donc pas un temps d'oisiveté inutile. Par le repos des corps et des esprits, elles contribuent au fait de se sentir libre, en phase avec la société... « comme tout le monde ». Depuis les années 1930 et l'après-guerre, des centaines d'acteurs se sont engagés dans une gestion associative, désintéressée, résolument tournée vers l'éducation populaire pour porter cette vision des vacances. Ils attendent aujourd'hui que le « contrat de confiance » historique passé avec l'État soit renouvelé.

Les touristes internationaux qui viennent découvrir notre pays participent aux 7% du PIB que représente le tourisme. Mais c'est aussi le résultat des vacances prises par les Français dans leur propre pays. Or, ce dernier point ne retient pas l'attention des pouvoirs publics au même titre que l'attractivité internationale. Ce sont pourtant les grandes décisions politiques relatives aux congés payés et aux chèques-vacances qui ont permis la démocratisation

du départ en vacances et développement d'infrastructures touristiques dans les territoires, notamment à la montagne, à la campagne et sur le littoral. L'impact territorial en termes d'investissements et d'emplois est énorme dans les territoires où sont implantés les 1500 établissements du Tourisme Social et Solidaire et ceux gérés par les Comités d'Entreprise. Ce sont par ailleurs des lieux où le maillage est naturel entre développement local durable et inclusion de tous les publics, grâce à l'engagement citoyen des acteurs de terrain.

Le débat actuel est l'occasion de réaffirmer le soutien historique de l'État en faveur du droit aux vacances à tout âge et dans toutes les situations de la vie, en renouvelant l'appui aux acteurs qui œuvrent pour rendre possible le départ des plus modestes, en consolidant l'Agence Nationale pour le Chèque-Vacances, en œuvrant à l'harmonisation des politiques des Caisses d'Allocations Familiales, en soutenant activement les colonies de vacances et en développant l'investissement en faveur d'un tourisme social, solidaire et durable.

Comme les vacances sont indispensables à l'épanouissement personnel, familial, à la mixité sociale, au bon équilibre de la société et qu'elles sont utiles pour le développement de nos territoires, il est urgent d'agir.

UNAT

Les premiers signataires :

Michelle Demessine, Présidente de l'UNAT, ancienne ministre ; Martine Pinville, Présidente de VVF, ancienne ministre ; Marie-Andrée Blanc, Présidente de l'UNAF, membre du CESE ; Jacques Durand, Président de La JPA, ancien parlementaire ; Jean-Michel Ducomte, Président de la Ligue de l'Enseignement ; Véronique Fayet, Présidente du Secours Catholique ; Alain Villez, Président des Petits Frères des Pauvres ; Yves Blein, Président de Léo Lagrange, parlementaire ; Céline Verzelletti, Secrétaire de la CGT ; Philippe-Henri Dutheil, Président d'Honneur de Thalassa, ancien bâtonnier ; François Soulage ; Dominique Macaire, Président de Vacances et Familles ; Yves Franquelin, Président d'Ethic Étapes ; Claire Bazin, Présidente du GCU ; Frédéric Rosmini, Président de Vacances Léo Lagrange, ancien parlementaire européen ; Bernard Marion, Président de YMCA ; Yannick Gallien, Président de l'UNAT PACA ; Jean-Paul Korbas, Président de l'ARTES ; Pierre-Charles Harry, Président de l'UNAT Centre-Val de Loire ; Pierre Vial, Président de l'ARTES ; Bruno Colin, Directeur général de l'ODCVL ; Laurent Lannier, Directeur général de l'AEC Vacances ; David Le Carré, Délégué général de la FUAJ ; Jean-Claude Nérison



ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MARS 2019

PRÉPARATION DE LA SAISON 2019

Recrutement des saisonniers

Depuis plusieurs années, le GCU s'appuie sur une équipe de salariés pour épauler les campeurs sur certains terrains notamment ceux équipés de locatifs. Conformément à la dernière résolution du conseil d'administration (octobre 2018), un salarié a été recruté à Saint-Maurice-d'Ardèche en raison de l'évolution de l'offre locative. Tous les postes ont été pourvus, les salariés seront formés à Paris ou à distance avant leur prise de fonction.

35 activités artistiques, culturelles et sportives, 6 périodes de randonnées et 26 partenariats animeront cette année les vacances des campeurs sur 48 terrains. Afin d'encadrer certaines activités, le GCU complète son équipe d'animateurs bénévoles par des saisonniers qualifiés. La commission dédiée a présenté au conseil d'administration un état des recrutements.

Enfin, un étudiant renforcera le secrétariat afin de traiter les trésoreries des terrains pendant la période estivale.

Commerçants

Comme chaque année, le conseil d'administration a signé des conventions avec des commerçants. Les administrateurs ont également reconduit la gratuité des conventions avec les boulangers et réfléchissent à élargir cette disposition à celles et ceux qui inventent de nouvelles façons de commercer et de consommer.

Aménagements

À l'approche de l'ouverture des terrains la commission a fait le point sur les travaux d'amélioration et de rénovation des terrains : bâtiments sanitaires, plomberie, voirie, etc.

Du point de vue des équipements, la commission a rendu compte des installations d'équipements sportifs et de loisirs (home ball, ping-pong, tables de convivialité, etc.) des renouvellements des machines à laver, des installations d'éclairage de sécurité, etc.

En partenariat avec les services de l'État, les administrateurs et le DT ont poursuivi leurs travaux autour du trait de côte du terrain de

Vias Kabylie, érodé par la montée de la mer fin 2018.

Afin de valoriser le patrimoine locatif du GCU, le conseil d'administration a adopté un plan stratégique triennal de renouvellement et d'acquisition : MH à Sarzeau, St-Maurice-d'Ardèche et La Grande Motte et MHT à l'Île-Tudy, La Tranche-sur-Mer et Pailhas.

Conscients de l'importance du patrimoine arboricole du GCU et de la nécessité de maîtriser l'état de santé des arbres, les administrateurs ont entamé des discussions autour d'un partenariat avec l'ONF.

Auvers-sur-Oise et Vendres seront reclassés cette année.

Sécurité

Le conseil d'administration a fait le point sur l'élaboration des cahiers de prescriptions et de sécurité (CPS) élaborés par la commission ad hoc, les délégués de terrain et le secrétariat pour tous les terrains. Les administrateurs ont particulièrement salué le travail effectué à Châtillon-en-Diois dont le CPS a été pris en exemple par les gestionnaires de campings membres de la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA) de la Drôme.

Les différentes formations à la sécurité (PSC1, évacuation, incendie) se poursuivent sur les terrains où les commissions l'exigent.

Informatique et internet

Afin de poursuivre la numérisation des trésoreries, 12 terrains ont été équipés de PC connectés. Le déploiement des mises à jour du logiciel de trésorerie (réservations et fichier des adhérents) est désormais automatique au premier lancement du logiciel.

Chèques-vacances

Diverses contraintes récentes imposées par l'État ont obligé l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) à augmenter la commission payée par les prestataires. Néanmoins, le conseil d'administration a voté en faveur du maintien des chèques-vacances comme moyen de paiement dans un souci de soutien au modèle social du dispositif et

afin de favoriser le départ en vacances des adhérents du GCU.

Délégués de terrain

Le conseil d'administration a remercié chaleureusement les délégués de terrain pour leur engagement dans la préparation des terrains. Les administrateurs ont examiné les candidatures de campeurs prêts à s'investir, le GCU peut donc compter sur de nouvelles recrues : Eric Bénabent à Aiguebelette, Patrick Arnal à Bormes La Favière, Agnès Antoine à Saint-Jean-de-Monts, Didier Chazal à Saint-Saturnin, Bruno Le Coadic à Socoa et Patricia Madiou à Tourrettes. Suite à de récents départs, le GCU recherche des délégués à Castels, Cavalaire, Châtillon-en-Diois, Le Bois-Plage-en-Ré, Locquirec, Pont-du-Fossé, Saint-Georges-d'Oliéron, Vic-sur-Cère et Villar-d'Arène.

Naturisme

Le GCU a renoué les contacts avec la fédération française (FFN) et les administrateurs ont voté favorablement à la signature d'un partenariat.

ADHÉSIONS

Suite à l'appel de cotisation annuelle, le conseil d'administration a constaté la stabilité du nombre d'adhésions. Afin de promouvoir le camping associatif et participatif, le conseil d'administration lancera une campagne de communication interne « objectif 50 000 ».

TRANSITION NUMÉRIQUE

Le GCU a engagé sa transition numérique. L'enjeu est de réorganiser tout le système d'information afin d'optimiser le fonctionnement de l'association (adhésions, gestion des réservations, trésorerie, etc.), d'améliorer les interactions avec les campeurs et de renforcer la gouvernance. Pour mettre en œuvre cette transition, les administrateurs s'appuient sur l'expertise de la société Smile et aussi sur les compétences internes. L'équipe constituée pour ce projet a également présenté au conseil d'administration l'outil de contrôle de gestion réalisé par l'expert-comptable du GCU.



ANTENNE, PROMOTION, COMMUNICATION, EUROPE

Correspondants et rassemblements annuels territoriaux (RAT)

Le conseil d'administration a tenu à saluer la mobilisation des correspondants qui animent le GCU dans leurs territoires. La commission présente aux administrateurs le calendrier des rassemblements annuels.

Communication

Le GCU renouvelle son identité visuelle. 22 ans après la création du logo actuel, le conseil d'administration a donc sélectionné un prestataire, à la suite d'un appel d'offres, avec pour mission de la moderniser. Ces travaux traduiront la spécificité associative du GCU et ses aspirations à une pratique non-marchande, responsable et participative du camping.

TRÉSORERIE ET FINANCES

Le conseil d'administration a invité l'expert-comptable du GCU lors de ce point sur le budget. Engagé aux côtés du GCU depuis de nombreuses années, ce dernier conseille le

CA sur les modalités de la gestion financière et patrimoniale de l'association : valorisation du patrimoine, élaboration des budgets, plans d'investissements, gestion de la trésorerie, etc.

Malgré la relative baisse des recettes constatée la saison dernière, le budget du GCU se maintient dans la norme des autres années. Le budget alloué en fin de saison dernière aux aménagements et travaux des terrains a été correctement suivi. Le conseil note que grâce à la vigilance des bénévoles, les dépenses sont toujours moindres par rapport au budget initialement voté.

Le conseil d'administration surveille aussi l'augmentation des coûts des prestataires et des fluides. Sur ce dernier point, les tarifs du gaz et de l'électricité ont été renégociés favorablement.

PATRIMOINE

Le conseil d'administration travaille à préserver

et valoriser le patrimoine de l'association. Les administrateurs ont examiné les offres de rachat de terrains que le GCU a reçues mais les a déclinées.

Il a également étudié plusieurs propositions d'acquisition de terrains soumises par des campeurs mais aucune n'a été retenue.

À Nazelles-Négron, le partenariat avec la mairie a été suspendu. En effet, la mairie a décidé de céder la gestion de son camping en délégation de service public. Une convention de partenariat a été signée avec un camping en Corse. Celle de Marciac devrait être renouvelée par le nouveau gestionnaire.

TEXTES ET DOCUMENTS

Le conseil d'administration a adopté les modifications du règlement intérieur et des statuts proposées par la commission. La modification des statuts sera soumise au vote lors d'une AGE.

QUIZ : ÉMILIE ET LOU VIENDRONT-ELLES AU GCU ?



Elles viendront !

Il est tout à fait possible d'inviter au GCU des mineurs qui ne font pas partie de la famille, dans la limite de 2 invités par adhérent majeur, et sans dépasser l'occupation maximale de six personnes par emplacement.

À l'arrivée de l'enfant invité, l'invitant l'inscrit sur la fiche de saisie.

Ne reste plus qu'à régler le tarif invité de moins de 18 ans (de 2,10 € à 4,90 € par jour en 2019).

Si le séjour de l'invité est de longue durée, il est plus avantageux d'opter pour la formule « enfant rattaché ». Il suffit d'acheter une carte « jeune mineur rattaché » (5 € en 2019), et de régler le tarif adhérent de moins de 18 ans (de 1,05 € à 2,45 € par jour en 2019).



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

*Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers adhérents,
Nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire
du Groupement des Campeurs Universitaires de France, qui aura lieu*

**LE VENDREDI 23 AOÛT 2019, À 9 H 00,
À XONRUPT-LONGEMER (VOSGES)
SOUS LE CHAPITEAU INSTALLÉ SUR LE TERRAIN PARTENAIRE DU GCU.**

Ordre du jour :

**Modifications d'articles du règlement intérieur ;
Rapport d'activités 2018/2019 ;
Compte rendu financier 2018/2019 ;
Rapport du commissaire aux comptes ;
Réponses aux questions écrites*.**

**Les pouvoirs, pour être validés, doivent parvenir au secrétariat du GCU 15 jours
avant la date fixée pour l'assemblée générale.**

*Veillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers adhérents,
l'expression de nos sentiments dévoués.*

*Pour le conseil d'administration,
Claire BAZIN, présidente.*

* Les questions diverses et d'intérêt général pour l'AG de Xonrupt-Longemer le vendredi 23 août 2019 sont à adresser par écrit au secrétariat du GCU au plus tard le vendredi 14 juin 2019 en précisant les informations suivantes : n° adhérent, nom, prénom (si toutes ces données ne sont pas renseignées, la question ne sera pas traitée). Au-delà de cette date, une réponse sera faite individuellement à partir du mois d'octobre. Dorénavant, il n'y aura plus la possibilité de poser des questions écrites sur le terrain où se déroule l'assemblée générale.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ARTICLE 18 DES STATUTS – DISPOSITIONS COMMUNES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'assemblée se compose des membres de l'association.

Des personnes extérieures peuvent être invitées. Ont droit de vote les membres adhérents majeurs à jour de leur cotisation au trentième jour précédant la réunion.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres pouvant prendre part à l'assemblée.

La convocation comporte l'ordre du jour de l'assemblée et intervient trente jours au moins avant la réunion.

ARTICLE 16 DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR – ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les convocations peuvent être communiquées :

- par avis paru dans la revue qui précède l'assemblée générale et/ou
- par tout moyen écrit, tel que notamment par l'envoi d'une lettre simple envoyée aux adhérents.

Tout membre se trouvant dans l'impossibilité de participer à une assemblée générale, peut :

- soit remettre son pouvoir à un autre membre de son choix, en utilisant l'imprimé publié à cet effet ou en le rédigeant sur papier libre, dans le respect des limites fixées par les articles 18 et suivants des statuts. Un membre ne peut détenir plus de vingt voix, la sienne comprise.
- soit adresser son pouvoir, sans indication de mandataire, au siège du GCU.

Les pouvoirs en blanc :

- impliquent un vote favorable à l'adoption des résolutions présentées par le conseil d'administration ;
- sont attribués au président, aux deux vice-présidents, au secrétaire général et au trésorier qui se les répartissent entre eux sans limitation ;
- ne peuvent en aucun cas entrer en compte pour les élections d'administrateurs.

Pour être pris en compte, les pouvoirs doivent parvenir au siège du GCU au plus tard quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée générale.

La présentation d'une pièce d'identité (avec photo) et de la carte d'adhérent GCU de l'année en cours est nécessaire pour voter en assemblée générale ordinaire ou extraordinaire. En cas de non-présentation de la carte d'adhérent une vérification pourra être effectuée.

POUVOIR AGO XONRUPT-LONGEMER (88)

Je, soussigné(e)

Département N° Pays

Carte d'adhérent majeur N°

Déclare donner par la présente tous pouvoirs à :

M. ou Mme

ou à défaut à :

M. ou Mme

tous deux adhérents majeurs du Groupement des Campeurs Universitaires de France (GCU), 72, boulevard de Courcelles, 75017 PARIS, pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire, convoquée le vendredi 23 août 2019, à 9 h 00, à Xonrupt-Longemer (88).

À

Le

Signature (précédée de « Bon pour pouvoir » écrit à la main)

POUVOIR AGO XONRUPT-LONGEMER (88)

Je, soussigné(e)

Département N° Pays

Carte d'adhérent majeur N°

Déclare donner par la présente tous pouvoirs à :

M. ou Mme

ou à défaut à :

M. ou Mme

tous deux adhérents majeurs du Groupement des Campeurs Universitaires de France (GCU), 72, boulevard de Courcelles, 75017 PARIS, pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire, convoquée le vendredi 23 août 2019, à 9 h 00, à Xonrupt-Longemer (88).

À

Le

Signature (précédée de « Bon pour pouvoir » écrit à la main)



RASSEMBLEMENT À XONRUPT-LONGEMER

PROGRAMME DES RÉUNIONS ET ANIMATIONS DU 19 AU 24 AOÛT 2019

Lundi 19 août

Réunion des commissions
Accueil des participants
18 h 30 : Ouverture du rassemblement – Pot d'accueil

Mardi 20 août

Animation 1/2 journée
Réunion du conseil d'administration
Forum nouvelle formule en fin d'après-midi
20 h 30 : Soirée animation : Karaoké

Mercredi 21 août

Animation 1/2 journée
Réunion du conseil d'administration
14 h 30 : Concours de pétanque
Marche nordique – Sortie VTT ou cyclotouriste
20 h 30 : Soirée-conférence :
Le Massif Vosgien : faune / flore / patrimoine / traditions

Jeudi 22 août

Réunion des délégués de terrains
Réunion des correspondants territoriaux
Animation 1/2 journée pour les conjoints (Marché de Gérardmer)
20 h 00 – Soirée : repas dansant servi par un traiteur et animé par un orchestre

Vendredi 23 août

9 h 00 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
14 h 00 : Réunion du conseil d'administration
16 h 30 : Dégustation et vente de vins d'Alsace
18 h 00 : Présentation du CA 2019
18 h 30 – Pot de clôture du rassemblement

Samedi 24 août

2 sorties en bus
Épinal : places limitées à 50 personnes
Hautes-Vosges : places limitées à 50 personnes



DEMANDE D'ADHÉSION

À DÉCOUPER OU À COPIER ET À ENVOYER À : **SECRETARIAT DU GCU – 72 BOULEVARD DE COURCELLES – 75017 PARIS**

Nom et prénom

Adresse

Code postal..... Ville Pays

Signature

À LA RÉCEPTION DE CETTE DEMANDE, LE SECRETARIAT VOUS ENVERRA L'IMPRIMÉ D'ADHÉSION. LES TARIFS ET LA DOCUMENTATION SONT DISPONIBLES SUR NOTRE SITE : www.gcu.asso.fr

NOUS CONTACTER

Courrier : **Secrétariat du GCU – 72 Boulevard de Courcelles – 75017 Paris**
Tél. **01 47 63 98 63**
Adresse e-mail : gcu@gcu.asso.fr
Pour plus d'informations, visitez notre site Internet : www.gcu.asso.fr



Veillez noter que les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GCU à des fins administratives et pour la correspondance. Les données fournies sont conservées pendant 5 ans sauf si vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant, dans les conditions décrites ci-après. Vous êtes informé que l'accès à vos données personnelles est strictement limité au GCU. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant le GCU au 72, bd de Courcelles 75017 Paris ou à gcu@gcu.asso.fr



LE FORUM OUVERT, C'EST QUOI ?

OSCAR, un membre de l'équipe des Organisateurs du rassemblement.

CIBOULETTE, un Campeur, termine son service de jour à l'accueil. Il est plongé dans la lecture d'une affiche qui annonce le Forum Ouvert.

ARNICA, un Arrivant (bermuda rose, chaussettes grises dans des tongs brésiliennes jaune fluo, un tee-shirt mauve portant une inscription de mauvais goût) qui a déjà fait trois fois le tour du terrain à la recherche de l'emplacement idéal.

ASPHODÈLE, sa femme, l'attend dans la voiture et pianote sur son téléphone.



La scène se passe devant le panneau d'affichage du bâtiment d'accueil sur le terrain GCU de Xonmer-Longerupt. En arrière-plan on aperçoit la voiture et la caravane hâtivement stationnées des arrivants.

CIBOULETTE

Forum Ouvert... C'est quoi encore ce machin ?

OSCAR

Ça devrait te plaire. C'est un peu comme les forums que tu connais déjà, mais là le thème est proposé directement par celle ou celui qui le veut, toi, moi, tout adhérent présent au rassemblement.

ARNICA,

il revient du fond du terrain

Bonjour Messieurs, pourriez-vous m'indiquer où se trouve l'emplacement 17 ?

CIBOULETTE

il répond à ARNICA

Par ici, la première allée sur la droite.

se tournant vers Oscar

Comment ça le thème ? Et c'est quoi un thème dans ce cas ?

OSCAR

Ce que tu veux. Un sujet de discussion qui te tient à cœur et dont tu souhaites débattre avec d'autres adhérents, une idée sur le fonctionnement du GCU, une proposition, une suggestion que tu veux creuser, approfondir avec d'autres...

ARNICA

il revient de l'allée sur la droite, l'air désespéré

Mais il est déjà occupé, l'emplacement 17...

CIBOULETTE

il répond à ARNICA

Oui, c'est bien possible, le terrain commence à se

remplir. Vous étiez mon premier arrivant de l'après-midi, et depuis j'en ai vu s'installer 5 autres.

se tournant vers Oscar

Mais comment ça marche ? Ça va être le bazar !...

OSCAR

Ah ! Il y faut un minimum d'organisation quand même. Pendant deux jours un affichage sera disponible pour que tu proposes ton thème et pour recueillir les noms de ceux que cela intéresse et qui sont prêts à participer à cet atelier. Ensuite on retiendra ceux qui auront collecté le plus d'inscriptions (on en aura 3 ou 4, 5 peut-être) et on affichera les lieux où ils se tiendront.

ARNICA

de plus en plus désespéré

Bon, je crois que je vais prendre le 18 alors... ou peut-être le 19, j'hésite...

CIBOULETTE

Euh... On va y passer la nuit ?

se tournant vers ARNICA qui semble vexé

Non... je ne disais pas ça pour vous... je répondais à Oscar...

OSCAR

il répond à CIBOULETTE

C'est à l'animateur, celui qui préside les débats, de faire en sorte que cela ne dépasse pas deux heures. Et puis il devra veiller à ce que tous puissent s'exprimer et à bien rester dans le thème qu'il aura proposé. Bref, il sera le président de séance.

ASPHODÈLE

en baissant la vitre de la voiture

Chéri, ça y est, ma copine Hortensia vient de me répondre, ils sont déjà arrivés, ils sont sur l'emplacement 71 !...

CIBOULETTE

tourné vers OSCAR

Mais à quoi cela servira-t-il ? Seuls les participants sauront ce qui se sera dit dans chaque atelier.

OSCAR

Il faudra désigner un secrétaire de séance pour rédiger un bref compte rendu qui sera repris dans la revue. Et puis, comme dans l'ancienne formule, il y aura au moins un administrateur présent dans chaque atelier pour répondre aux questions d'information, et le CA sera ainsi informé directement de ce qui se sera dit.

ARNICA

il fait quelques pas puis revient vers CIBOULETTE
J'hésite encore...

CIBOULETTE

à ARNICA

Alors, 70 ou 72 ?

s'adressant à OSCAR

C'est vrai que ça semble intéressant ton... comment tu l'appelles déjà ?... forum ouvert... Quand j'y pense, j'ai une idée qui pourrait peut-être bien faire un thème...

OSCAR

Dis toujours.

CIBOULETTE

en fermant l'accueil

Ça me vient chaque fois que je prends le jour ou la responsabilité sur un terrain. C'est...

Ils s'éloignent en se lançant dans une discussion animée... suivis par ARNICA qui agite de la main les 5 fiches de saisie qu'il a remplies dans l'après-midi.

Oncle Dob





DÉCOUVREZ LE MASSIF VOSGIEN !

VOGESUS : Plein Air et Culture N° 301 saura inspirer vos participations à l'AG 2019. Les sorties organisées sur les crêtes ou à Épinal (N° 302) éveilleront votre curiosité ou combleront vos attentes en matière de Plein Air et de Culture. Nous souhaitons concilier ces deux aspects en vous présentant le MASSIF VOSGIEN.

Le Massif vosgien, une montagne vieille, usée, aux formes arrondies par l'âge, par opposition aux montagnes jeunes comme les Alpes ? Que nenni !

*"Alpes aux vieux sommets
Valûtes-vous jamais
Nos ballons romantiques
Et nos forêts antiques ?"
Albert Montémont (1788-1862)
né à Rupt-sur-Moselle*

Chez nombre de C.U., un enseignant veille, même en vacances. Pour faire court (et pas cours), la vieille pénéplaine hercynienne, fossilisée au secondaire sous les dépôts de l'érosion, s'élève au tertiaire du fait du rapprochement des plaques africaines et eurasiennes. Trop rigide pour se plisser, elle se fracture en blocs plus élevés au sud, à proximité des Alpes. L'effondrement de la partie médiane donne naissance au fossé rhénan. Au quaternaire, une calotte glaciaire s'avance jusqu'à la région d'Épinal à 48 km à vol d'oiseau des crêtes. Au cours des dernières glaciations, les glaciers de la Moselle et de la Moselotte excavent les hautes vallées et abandonnent sables, roches et blocs arrachés en amont.

Des moraines verrouillent des vallées comme à Longemer ou Gérardmer. Le temps d'un rassemblement national, elles verrouilleront les C.U. à Xonrupt-Longemer.

Présenter le Massif vosgien amène malheureusement à exclure les Vosges moyennes (vallées de la Meurthe et de la Moselle), les basses Vosges (région de Bruyères, St-Dié, Épinal), les Vosges du Nord (Dabo, Donon – 1000 m), la Vôge (région de Bains-les-Bains, vallée du Coney, de la Semouse), les Vosges saônoises (région des Mille étangs). Le Massif, lui, est dominé par le Hohneck (1362 m) et, plus au sud, par le Grand Ballon (1426 m) appelé aussi Ballon de Guebwiller. La route des crêtes, qui part du col du Bonhomme au nord, croise le col de la Schlucht et passe au pied du Hohneck. Depuis la table d'orientation, celui-ci offre une vue sur le Donon (1000 m), la plaine alsacienne, la Forêt Noire et, au sud, le Grand Ballon. C'est, semble-t-il, selon les goûts et les humeurs, un des lieux du massif qui se prête le mieux à une balade, à une randonnée sur les Chaumes. Après les lisières de sapins, les hêtres ont pris le relais avant, un peu plus haut, d'être courbés vers le sol, torturés par les vents, et de laisser la place aux Chaumes, pâturages naturels inondés de lumière, balayés par les vents où tintent les clarines des vaches à l'estive (vaches vosgiennes de préférence !). Dans les fermes d'altitude, œuvrent les marcaires (de l'allemand melken = traire, eux-mêmes étant Melker), très accueillants pour un repas (voir PAC N° 302) ou un simple « casse-croûte ». Les Hautes-Vosges, les Chaumes se respirent, se vivent, se parcourent à pied : suivez les chemins, ces milieux sont fragiles !

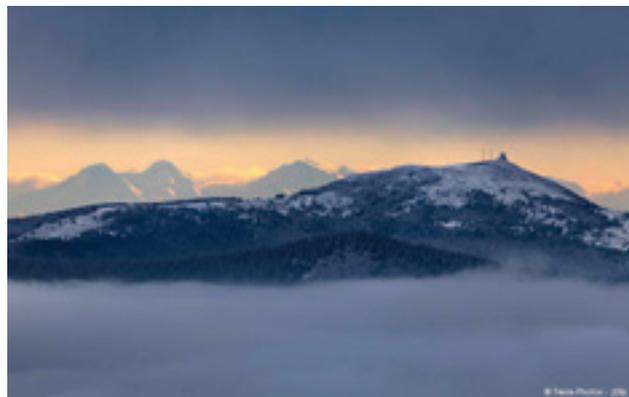
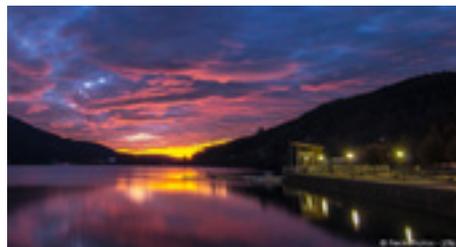
La route des crêtes se poursuit jusqu'au Markstein, longée par le GR5, et conduit au Grand Ballon qui domine les Vosges méridionales, laisse apparaître la Forêt Noire et, par beau temps clair (ça existe !), le Jura et les Alpes.

En matière d'altitude – mais pas seulement – les grands comme le Hohneck ou le Grand Ballon attirent la lumière. Les « à peine moins grands » protestent : le jardin d'altitude du Haut Chitelet (1228 m) à 2 km du col de la Schlucht regroupe des milliers d'espèces végétales de montagne. Le Grand Ballon, outre sa Chaume, offre de son sommet une belle vue sur la vallée alsacienne de la Thur. Le Petit Ballon (1267 m) vous réserve des vues sur le Grand Ballon, l'Alsace, la Forêt Noire. Tout au sud, marquant la limite des Hautes-Vosges, le bourg de St-Maurice-sur-Moselle, sur l'axe Bénélux-Bâle, est le point de départ de randonnées dans la vallée des Charbonniers, au Rouge Gazon, au lac de la Tête des Perches (1222 m). C'est aussi la porte d'accès au Ballon d'Alsace (1247 m) d'où l'on aperçoit le Donon, l'Alsace, la Forêt Noire et..., par temps clair, le Mont Blanc.

C'est ici, à la pointe sud des Vosges, au contact du Haut-Rhin, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort que se termine ce survol des Hautes-Vosges.

D'autres trésors, des pépites peut-être, attendent que vous les découvriez et que vous les partagiez.

Georges et Yvette OTT



Photos Pascal FREDERIC – Jean-Paul DAVID

De haut en bas : La Ligne Bleue des Vosges – L'auberge du Hohneck prise dans la glace – La vache vosgienne – Jeanne d'Arc au sommet du Ballon d'Alsace – Crépuscule sur le lac de Gérardmer – Point culminant du massif : le Grand Ballon, avec les Alpes suisses à l'horizon.



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018 / 2019

Le rapport d'activité n'est pas qu'une longue liste exhaustive des travaux accomplis rédigée pour satisfaire à des exigences statutaires. Il est l'illustration de l'engagement de toutes celles et de tous ceux qui animent l'association et préparent les terrains pour la saison à venir.

Leur travail fait la force et la solidité de notre association, qui, dans un contexte national difficile en termes de départ en vacances en 2018, a démontré sa capacité à poursuivre la gestion de son patrimoine.

En conjuguant nos expériences, nous répondons également aux défis de l'accroissement des normes et des réglementations. Et aujourd'hui notre savoir-faire, en matière de sécurité par exemple, est salué localement par les autorités et même pris en exemple par nos partenaires.

La réussite de notre association face à ces défis tient à la fois aux valeurs humaines, laïques, solidaires et conviviales sur lesquelles elle repose et aux dynamiques relationnelles et organisationnelles qui animent bénévoles, salariés et adhérents. Ainsi deux chantiers majeurs ont été initiés cette année pour favoriser ces dynamiques.

Le premier contribuera à rendre notre communication plus attractive et conviviale en interne comme à l'extérieur. S'appuyant sur les fondements de notre mouvement, l'équipe chargée de la communication a travaillé plus particulièrement à moderniser notre identité visuelle. Un constat s'est d'ailleurs imposé : nos valeurs et notre fonctionnement n'ont jamais été autant « tendance ». En effet, autour de nous, nombre d'organisations, d'entreprises et d'associations se sont créées pour combattre le consumérisme, la marchandisation, l'industrialisation du tourisme et pour promouvoir le développement durable ou encore la coopération.

Le second, appelé « la transition numérique », viendra faciliter les échanges entre les membres du GCU, en simplifiant et en digitalisant les processus, en augmentant les capacités opérationnelles, en offrant de nouveaux outils de connexion entre les individus. La transition numérique permettra également à l'association de répondre aux nouveaux usages et d'exister dans le futur.

Enfin, cette année encore le GCU, fort de son réseau de militant(e)s, s'est mis au service des vacances pour tous, contribuant ainsi à son niveau à la transformation sociale que nous appelons de nos vœux et à la lutte contre la pauvreté, l'individualisme et les radicalismes.

TRÉSORERIE-FINANCES

La commission des finances a suivi son programme habituel de préparation et de suivi du budget : un budget initial voté lors de la réunion du conseil d'administration (CA) de prin-

temps pour être en place en début d'exercice (le 1^{er} avril), puis un budget rectificatif voté en cours d'exercice (CA d'automne) qui prend en compte le déroulement du début de l'exercice et les chiffres de la saison d'été.



Le financement de plusieurs actions de préservation de notre patrimoine a constitué un des gros chantiers de la commission. Le remplacement de locatifs a fait l'objet d'un financement par un crédit-bail (leasing), un dispositif nouveau pour le GCU dont la mise en place n'a causé aucun souci. Des travaux de restructuration de sanitaires ou de réfection de bâtiments ont fait l'objet d'un prêt plus classique mais dont la mise en place a demandé un délai très long pour n'intervenir que fin août. De ce fait, les investissements concernés ont dû être réglés sur fonds propres, ce qui a lourdement impacté la trésorerie et a engendré un découvert important pendant plusieurs mois. Certaines factures trop anciennes n'ont en outre pas pu être prises en compte. Le CA a donc décidé le montage d'un second prêt cette année pour couvrir des investissements d'un montant équivalent tout en préservant la trésorerie.

Une trésorerie prévisionnelle courant sur 12 mois glissants a été mise en place et, malgré ses imperfections s'est déjà révélée utile au suivi des comptes et à la préparation du budget.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Au cours de la saison 2018, 31 activités culturelles ou sportives (ACS) ont été proposées et 1 350 stagiaires y ont participé, fréquentation en baisse sensible en raison de la suppression de plusieurs d'entre elles (indisponibilité des animateurs). 3 activités n'ont pas été reconduites par rapport à l'année précédente (initiation à la magie, musique/chant/rythme et rassemblement musical), alors que 4 nouvelles activités ont été ajoutées sur le catalogue (équitation, découverte de Paris à vélo, scrapbooking et écrivains en herbe).

5 périodes de randonnées étaient programmées : 2 à partir de nos terrains de Bretagne (Sarzeau et Saint-Pierre-Quiberon), une 3^e dans le Limousin depuis notre terrain de Neuvic, une 4^e dans la baie de Somme à partir du Crotoy et une 5^e depuis Auvers-sur-Oise pour découvrir le Paris médiéval. Deux randonnées ont été annulées : à Saint-Pierre-Quiberon en raison d'une confusion de

dates avec le guide et Paris médiéval à cause d'un nombre trop restreint de pré-inscrits.



Les mesures tarifaires à destination des familles ont été reconduites pour la 7^e année et largement utilisées, contribuant ainsi au bon chiffre de la fréquentation. La gratuité pour 10 activités a été également maintenue.

56 animateurs (37 salariés et 19 bénévoles) ont encadré les ACS qui se sont étalées sur 7 semaines du 8 juillet au 23 août. 3 animateurs titulaires d'un brevet d'État ont dirigé les activités à risques et 4 guides, également titulaires d'un brevet d'État, encadraient les randonnées pédestres.

24 partenariats ont été proposés en 2018, les 22 reconduits de 2017 auxquels 2 ont été ajoutés : équitation à La Grande Motte et visite de Paris à vélo à Auvers-sur-Oise.

AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENT

Afin de préparer la saison 2019, la commission des aménagements a poursuivi son travail d'amélioration du confort de certains terrains. Les blocs sanitaires n° 1 de Giens et n° 5 de Bormes la Favière ont été restaurés. Le bloc n° 1 de Gruissan a été repeint. Les douches du Bois-Plage-en-Ré ont été rénovées. Le GCU a également refait la plomberie (totale ou partielle) des blocs sanitaires de St-Georges-d'Oléron, de St-Georges-de-Didonne et de Savines.

Les voiries de La Grande Motte et de Bormes Cabasson ont été remises en état.

Le réseau d'eau de Lacanau a été partiellement refait.

La commission a poursuivi la modernisation du parc de résidences mobiles à Giens (14 MH) et Le Bois-Plage-en-Ré (12 MH) et l'accroissement du parc avec 4 MH à Sciez et 3 autres à Cavalaire.





Un équipement multisport a été installé à St-Maurice-d'Ardèche et à Cavalaire « le Paradou ». Des tables de ping-pong ont été fournies à Blaesheim, Err, Jard-sur-Mer, Lacanau, Landrellec et Pornichet. Des tables de convivialité ont été installées à Quiberville. De nouveaux filets de volley-ball sont testés à Landrellec, Mesquer et St-Saturnin-lès-Apt.

La commission a finalisé l'équipement en 10A des terrains avec ceux de St-Maurice-d'Ardèche et de Mesquer.

En lien avec les commissions de sécurité, la commission a poursuivi la mise en place d'éclairages solaires sur les terrains de St-Maurice-d'Ardèche, Vias, La Croix-Valmer, Savines et Jard-sur-Mer.

Les machines à laver de Bormes la Favière, La Flotte, St-Rémy-de-Provence et Volx ont été remplacées. Enfin, la commission a dû faire face à l'éboulement de la dune à Vias Kabylie : les travaux, réalisés dans l'urgence, ont permis l'ouverture du terrain pour la saison 2019.

ANTENNES TERRITORIALES, PROMOTION, COMMUNICATION, EUROPE



L'exercice 2018-2019 a été marqué par la disparition brutale de deux de nos correspondants territoriaux Jean-Marie RAVEY et Gérald TAILLEFER.

Au niveau des antennes, chaque CT a mené, dans la continuité des années précédentes, les principales missions qui lui sont dévolues : organiser la communication et l'animation localement et coordonner les actions de promotion.

La commission a lancé un appel d'offres pour le renouvellement de l'identité visuelle du GCU et a retenu la candidature de YellowLab.

La participation du GCU aux salons nationaux de Brest et Reims et internationaux du Bourget et de Colmar été un des points forts de l'année dans le domaine de la communication.

Comme chaque année, le GCU a été présent dans les médias : reportages et magazines sur le camping. De nombreux articles dans la presse régionale ont permis aux lecteurs de découvrir notre association et son fonctionnement participatif.

Au niveau européen, les CT ont poursuivi les actions de communication au niveau de leurs antennes et de promotion auprès d'institutions ciblées. Les relations avec nos campings partenaires européens sont entretenues et confirmées par des visites et contacts annuels.

CARAVANEIGE



Les Menuires : le Wi-Fi a été installé et fonctionne très bien. La trésorerie a été informatisée (petit problème de logiciel à résoudre). Un goudron de propreté a été réalisé entre l'escalier de la plate-forme 2 et l'entrée du bâtiment sanitaire. Le CA a décidé de tester l'ouverture du terrain l'été du 05 juillet au 25 août 2019.

CONCESSIONS COMMERCIALES

Durant la saison 2018, 31 terrains, contre 27 l'an dernier (sur les 53 qui pouvaient faire l'objet d'une concession commerciale), ont accueilli un ou plusieurs commerçants. Ce chiffre témoigne de la fidélité de nos commerçants (ils sont nombreux à reconduire leur concession), de la satisfaction des campeurs, mais montre également le résultat du travail de prospection des DT et des CT sur le terrain. Le nombre des boulangers qui passent sur nos terrains est resté stable (9), encourageant le GCU à poursuivre sa politique de gratuité pour ce type de concession commerciale.

Certains terrains ont profité de l'animation créée par les commerçants en place.

Le montant total des concessions enregistrées en 2018 s'est élevé à 22 486 € HT (contre 24 150 € HT en 2017). Cette baisse provient de la défection de quelques commerçants (arrêt d'activité ou accident) et de la fin d'un bail commercial important, l'ensemble n'étant pas compensé par le nombre des nouveaux arrivés. Cela doit encourager à poursuivre les efforts pour attirer de nouveaux commerçants et confirme que le service offert aux campeurs est bien réel.

INTERNET, INFORMATIQUE

La société Smile et la solution informatique Odoo ont été choisies pour refondre le système d'information du GCU.

La commission a poursuivi le renouvellement des plus anciens ordinateurs de trésorerie : cette année, 8 ordinateurs ont été changés sur nos terrains. La commission entame un plan triennal pour informatiser les terrains non équipés. 12 terrains ont été informatisés et dotés d'une connexion Wi-Fi.



Le module de réservation des emplacements a été fonctionnel. Aucune défaillance majeure n'a été constatée pour la saison.

La fibre optique a été installée au siège. Cette technologie augmente considérablement les flux de données.

Le site a été mis à jour régulièrement. De nombreux retours ont permis d'actualiser le contenu du site et de mettre en place des nouvelles fonctionnalités. Suite à des demandes légitimes de nos adhérents, le site est maintenant accessible en mode sécurisé.

PARTENARIATS

Les nouveaux propriétaires du camping de St-Hilaire-la-Palud n'ont pas souhaité renouveler le partenariat avec le GCU.

2 nouveaux partenariats ont été signés : l'un avec le camping du Sevron dans l'Ain au cœur de la Bresse et l'autre avec le camping Balanée en Corse, destination très attendue par les adhérents.

NATURISME

En janvier, le GCU a rencontré M. Julien Claudé-Pénégy, vice-président de la Fédération Française de Naturisme, dans les nouveaux locaux « jardin de Bercy ». Le bureau de la FFN a été renouvelé, le GCU espère rétablir les liens qui ont existé dans les années 90.

RASSEMBLEMENTS

Le rassemblement du GCU s'est tenu à Lacanau du 18 au 23 août 2018. Le GCU a accueilli pour l'occasion deux partenaires d'importance : M. Simon Thiroit, DG de l'UNAT et Mme Sylvie Henry, présidente de l'UNAPAREL. Les C.U. ont été invités à découvrir entre autres le Cap Ferret et la ville de Bordeaux.

Le GCU a accueilli le rassemblement de l'association de campeurs retraités à Neuvic en juin 2018.

RELATION AVEC LES ADHÉRENTS



5 lettres d'information ont été publiées de septembre à juin et 2 lettres spéciales « recrutement » et « sécurité », en mars.

30 dossiers de conflits ont été reçus. L'instruction a conduit à des rappels au code de bonne conduite et au respect des règlements du GCU, à 3 interdictions de camper pendant 1 ou 2 ans sur un terrain et à 6 exclusions définitives.

Une bonne communication avec nos adhérents est une priorité : sur les 118 courriers reçus 115 ont eu une réponse à ce jour.



40 demandes d'utilisation de nos terrains par des groupes ont été traitées : 3 groupes d'adultes, 9 groupes scolaires, 20 groupes non scolaires, 8 demandes non abouties.
47 demandes justifiées de dispense de service ont été accordées cette année.

REVUE, COMITÉ ET CONFÉRENCE DE RÉDACTION



Alexandre Wattiez, directeur général adjoint, a intégré le comité de rédaction et a participé aux conférences de rédaction.

Patrick Deubelbeiss, auteur de BD, illustrateur et cartooniste, a réalisé les dessins originaux des couvertures. Avec Laurence Tramaux, ils ont réalisé les BD de la 4^e de couverture et les pages sur le sourire partagé. Laurence Tramaux assure aussi depuis le numéro 300, la coordination de la revue.

Le GCU a publié un numéro spécial pour fêter le n° 300 avec un édito vidéo, une BD de quatre pages expliquant la fabrication de la revue, un tour d'horizon de quelques couvertures marquantes en 81 ans d'existence et une 4^e de couverture sur le GCU du futur.

Les pages « GCU et Prévention MAIF » ont été proposées par Isabelle Magneron, chargée de communication à la Prévention MAIF.

La revue a évolué : page spéciale sur les campings « natures » et création d'une rubrique « Quiz ». Cette dernière aborde certains aspects fondamentaux ou réglementaires du GCU sous la forme d'un quiz composé d'un dessin représentant une situation précise et des questions ouvertes, ou de type « vrai ou faux » ou à choix multiple. Un strip BD humoristique de quelques cases, à l'attention des enfants et des plus grands, a été ajouté.

SALARIÉS DES TERRAINS

En 2018, le GCU a recruté des salariés saisonniers pour la gestion des locatifs à Bormes La Favière, Capbreton, Coutainville, Fabrégas, Giens, La Croix-Valmer, La Grande Motte, La Flotte et le

Bois-Plage-en-Ré, La Tranche-sur-Mer, Sarzeau, Saint-Georges-d'Oléron, Saint-Maurice-d'Ardèche et Saint-Saturnin-lès-Apt et pour la gestion du terrain (responsabilité et trésorerie, sans nettoyage des bâtiments sanitaires) à Bormes La Favière, Carnet-en-Roussillon et La Grande Motte.

En 2018, 47 personnes ont postulé pour un emploi saisonnier. 41 personnes ont été recrutées dont 14 nouveaux salariés et une étudiante.

Une formation au logiciel de trésorerie a eu lieu au siège en mars.

Une formation pour les nouveaux gestionnaires de MH et BT a été réalisée par Skype. Elle a permis de préciser nos attentes, d'harmoniser le plus possible la qualité de l'accueil et de répondre aux questions des salariés.

SÉCURITÉ



Peu de changements cette année. Les contrôles périodiques sont toujours programmés et suivis, ainsi que les contrôles spécifiques à la demande, avec Dékra, Desautel et Miele.

Cependant un appel d'offres a été lancé pour les contrôles réalisés par Dékra afin de les mettre en concurrence et/ou de négocier éventuellement de meilleurs tarifs. Cette étude est encore en cours avec un nouveau prestataire.

Les cahiers de prescriptions de sécurité (CPS) ont continué à être rédigés et suivis en concertation avec les mairies et les préfectures. La prise en compte des réserves et prescriptions émises par les commissions de sécurité, malgré des interprétations parfois différentes des textes, a permis d'obtenir de nombreux avis favorables.

La programmation de la mise en place des formations sécurité a été poursuivie et le nombre de terrains où elles vont être réalisées augmente. Les remarques et bilans des exercices réalisés les années précédentes ont été pris en compte et ont permis de faire évoluer les consignes.

Les nouveaux registres de sécurité élaborés et mis en place l'an dernier ont été favorablement accueillis par les autorités dans leur très grande majorité.

Les procédures de maintenance et d'entretien des piscines se complexifient de plus en plus. Une remise à plat a été engagée.

TARIFS

Les tarifs d'adhésion pour les adultes de plus de 26 ans et pour les 18-26 ans sont inchangés. Seule la

cotisation « enfants » est passée à 5 € (le passage à 5 € en deux ans avait été décidé en 2016).

Les frais de dossier d'adhésion au secrétariat ont été maintenus à 5 € et sont passés à 16 € sur les terrains.

L'exonération des frais de dossier au secrétariat pour toutes les nouvelles adhésions et les ré-adhésions accompagnées d'un mandat de prélèvement SEPA a été reconduite.

L'ensemble des tarifs des séjours a fait l'objet d'une augmentation de 1 %, qui ne compense que partiellement l'augmentation des prix des services et des fluides (eau, gaz, électricité). Par ailleurs, les tarifs ont été alignés sur les multiples de 10 ct afin d'en améliorer la lisibilité.

Les tarifs des caravaneiges ont été maintenus, de même que la possibilité de payer en 3 fois pour les forfaits longs pris avant le début du séjour.

Les tarifs des locatifs sont restés inchangés.

La formule « occupation temporaire - garage mort » a semblé satisfaire un grand nombre d'adhérents et a été conservée à l'identique.

TEXTES ET DOCUMENTS

9 membres du conseil d'administration ont veillé à l'actualisation de l'ensemble des écrits et règlements.

La commission s'est penchée sur la réécriture nécessaire de plusieurs articles du RI (2, 3, 5, 6, 7, 16, 21) adoptés lors de l'assemblée générale ordinaire de Lacanau en août 2018. Elle a également étudié la modification de certains chapitres des statuts (1, 4, 6, 9, 18) votés en assemblée générale extraordinaire en juin.

La commission a procédé à une actualisation considérable des consignes de fonctionnement pour 2019 afin de s'adapter aux évolutions du camping et de répondre aux nouveaux besoins des adhérents. De nombreux chapitres ont été retouchés à propos de l'admission sur les terrains, l'assemblée et le conseil des campeurs, le développement durable, l'hygiène et la propreté, les réservations d'emplacement et le service de jour.

Plusieurs guides pratiques ont aussi été réécrits.

La commission a été attentive à la cohérence et à la conformité de l'ensemble des textes par rapport aux nouvelles orientations du GCU.

Toutes les modifications souhaitées du RI ou des statuts sont parues dans la revue Plein air et culture avant d'être soumises au vote.

CONCLUSION

Grâce à l'engagement et à la fidélité des bénévoles et des salariés, c'est une belle saison qui s'annonce. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

Comme chaque année, ce document est soumis à votre approbation lors de l'assemblée générale. En l'approuvant, vous nous renouvelez votre confiance et nous incitez à poursuivre les actions engagées.

ÉVOLUTION DE NOS TEXTES

Régulièrement, pour suivre les contraintes réglementaires ou pour faire évoluer notre association au sein d'une société en mouvement, le GCU a dû ou voulu modifier ses textes et règlements. C'est ainsi qu'en 2011, les Statuts et le Règlement Intérieur avaient été profondément remaniés ou, encore en 2015, que nous avons modifié l'article 2 du Règlement Intérieur pour ouvrir le GCU à tous ceux qui partagent nos valeurs.

Aujourd'hui, le conseil d'administration vous propose à nouveau de faire évoluer notre Règlement Intérieur. Cette réécriture de quatre articles est le fruit, pour deux d'entre eux, d'un long travail commencé en 2016 par la commission textes et documents. À cet effet celle-ci s'est notamment appuyée sur les réflexions des adhérents lors des réunions annuelles des

antennes et des journées forum des derniers rassemblements. C'est également après plusieurs « allers-retours » entre cette commission et le conseil d'administration que ces nouveaux textes vous sont présentés.

La modification de l'article 8 (Limite d'âge) veut tout d'abord mettre toutes les personnes sur un pied d'égalité quant à leur date de naissance versus la date de l'élection : âge dans l'année civile de l'élection alors que jusqu'à présent c'est la date des élections qui détermine la limite d'âge. Elle souhaite également répondre à une évolution de notre société où l'âge de la retraite est plus tardif alors que nous constatons par ailleurs que beaucoup de nos candidats sont, pour leur premier mandat, proches ou justes à la retraite. En effet, jusqu'à présent, un administrateur pouvait au maximum, en fonction

de son année de naissance, finir son mandat à 72 ans s'il le souhaitait. Nous vous précisons que le conseil d'administration réfléchit encore pour voir également comment recruter des administrateurs plus jeunes, encore en activité.

La modification de l'article 17 (Délégués officiels qui deviennent délégués du GCU) est une volonté du conseil d'administration de faire évoluer cette notion de « délégation à vie ». En effet, il nous semble qu'une disposition de ce type, qui n'apparaît d'ailleurs dans aucun autre règlement d'association, n'est pas en adéquation avec notre époque et ne correspond finalement pas au côté participatif de tous.

L'abrogation de l'article 18 (Dispositions intérieures du groupement) et la modification de l'article 20 (Revue) sont d'ordre purement technique.

Ludovic BROUSSAUD

MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR GCU (présentées au vote en AG 2019)

TEXTE 2018

Article 8 – LIMITE D'ÂGE

Pour être élu aux fonctions de membre du conseil d'administration en qualité de membres adhérents, de correspondants territoriaux ou de délégués de terrains, il faut être âgé de moins de 70 ans.

Le mandat des membres adhérents, des correspondants territoriaux et des délégués de terrains exerçant les fonctions de membre du conseil d'administration et atteignant l'âge de 70 ans cesse à l'issue de la prochaine assemblée où sont organisées des élections. Si le mandat n'a pas expiré, celui du membre élu en remplacement prendra fin à la date à laquelle aurait normalement expiré le mandat de l'administrateur sortant.

Article 17 – DÉLÉGUÉS OFFICIELS

Les membres du conseil d'administration, les délégués du conseil d'administration chargés de tâches très précises, les correspondants territoriaux, s'ils ont signé la lettre d'engagement, les délégués de terrains prennent, à chaque saison, le titre de délégués officiels du GCU. À ce titre, sur les terrains, ils ont pour mission exclusive d'apporter leur aide aux membres du conseil des campeurs chargés de faire appliquer les règlements et consignes. Ils doivent veiller au respect des textes établis par le conseil d'administration et s'il y a lieu attirer l'attention des membres des conseils des campeurs sur une mauvaise interprétation et/ou application de la lettre ou de l'esprit de ces textes. En fin de saison, le conseil d'administration demande à chaque délégué officiel d'adresser au secrétaire général du GCU un compte rendu de mission par terrain fréquenté. Le titre de délégué officiel et les obligations attachées sont conservés par les anciens titulaires de cette fonction à condition qu'ils l'aient occupée pendant cinq ans au moins, consécutivement ou non. Le conseil d'administration se réserve le droit d'annuler le titre de délégué officiel à ceux qui n'en assumeraient manifestement pas les charges.

NOUVEAU TEXTE

Texte voté par le CA de mars à Paris

Article 8 – LIMITE D'ÂGE

Pour être élu aux fonctions de membre du conseil d'administration en qualité de membres adhérents, de correspondants territoriaux ou de délégués de terrains, il faut être âgé de moins de 70 ans pendant l'année civile où sont organisées des élections. Lorsqu'un élu au conseil d'administration atteint ou dépasse l'âge de 71 ans au 31 décembre de l'année précédant une assemblée où sont organisées des élections, son mandat cesse à l'issue de cette assemblée. Si le mandat n'a pas expiré, celui du membre élu en remplacement prendra fin à la date à laquelle aurait normalement expiré le mandat de l'administrateur sortant.

Texte adopté par le CA à Giens + ajout CA mars à Paris

Article 17 – DÉLÉGUÉS DU GCU

17-1 Délégués Nationaux GCU

Chaque membre du conseil d'administration en fonction prend le titre de délégué national GCU.

Sur les terrains, ils sont membres de droit du conseil des campeurs. Ils ont pour mission d'apporter leur aide et soutien aux membres du conseil des campeurs chargés de faire appliquer les règlements et consignes de fonctionnement. Ils doivent veiller à l'application correcte de la lettre et de l'esprit de ces textes.

En haute saison, ils sont dispensés de service de jour. Cependant, quand le terrain a une fréquentation insuffisante pour assurer l'accueil et le nettoyage les délégués participent au service de jour.

17-2 Délégués GCU

Chaque correspondant territorial en fonction et chaque délégué de terrain en fonction prend le titre de délégué GCU.

Sur les terrains, ils sont membres de droit du conseil des campeurs. Ils ont pour mission d'apporter leur aide et soutien aux membres du conseil des campeurs chargés de faire appliquer les règlements et consignes de fonctionnement. Ils doivent veiller à l'application correcte de la lettre et de l'esprit de ces textes.

En fin de saison, ils doivent adresser au siège un compte rendu de séjour par terrain fréquenté.

Ils reçoivent les comptes rendus des réunions du bureau et du conseil d'administration. En haute saison, ils sont dispensés de service de jour. Cependant, quand le terrain a une fréquentation insuffisante pour assurer l'accueil et le nettoyage les délégués participent au service de jour.

Article 18 – DISPOSITIONS INTÉRIEURES DU GROUPEMENT

Pour faciliter l'administration du G.C.U., le conseil d'administration peut compléter le présent règlement par des textes dont l'ensemble prend le nom de « Dispositions intérieures du Groupement ».

Ces dernières s'imposent aux membres du G.C.U., au même titre que les statuts et le règlement intérieur.

Article 20 – REVUE

Les textes proposés pour être insérés dans la revue du G.C.U., « Plein Air et Culture », sont soumis à une commission composée de membres du conseil d'administration désignés par lui, qui décide de leur publication. L'éditorial de chaque numéro est fixé par le bureau.

17-3 Délégués honoraires GCU

Chaque délégué national GCU sortant et chaque ancien administrateur conserve le titre de délégué honoraire GCU jusqu'à interruption de son adhésion.

Chaque délégué GCU sortant prend le titre de délégué honoraire GCU pendant une durée de 5 ans à compter de la date de sortie de sa fonction à condition qu'il l'ait occupée pendant 5 ans au moins, consécutivement. Il perd ce titre s'il interrompt son adhésion.

En haute saison, il est dispensé de service de jour. Cependant, quand le terrain a une fréquentation insuffisante pour assurer l'accueil et le nettoyage les délégués participent au service de jour.

17-4 Anciens délégués officiels tel que le définissait le règlement intérieur 2018

Chaque délégué officiel ayant conservé son titre de délégué officiel tel que le prévoyait le règlement intérieur 2018 prend le titre de délégué honoraire GCU. Sauf en cas d'interruption d'adhésion, ce titre est conservé 5 ans à compter de 2020.

En haute saison, il est dispensé de service de jour. Cependant, quand le terrain a une fréquentation insuffisante pour assurer l'accueil et le nettoyage les délégués participent au service de jour.

Texte adopté par le CA à Giens

Article 18 – DISPOSITIONS INTÉRIEURES DU GROUPEMENT

Article abrogé.

Texte adopté par le CA à Giens

Article 20 – REVUE

La revue est l'organe officiel du GCU. Les textes proposés pour être insérés dans la revue du G.C.U., « Plein Air et Culture », sont soumis à une commission composée de membres du conseil d'administration désignés par lui, qui décide de leur publication. L'éditorial de chaque numéro est fixé par le bureau.

ARTICLE 9 DES STATUTS

Afin d'apporter une équité pour tous les administrateurs quel que soit leur collège d'élection (pour rappel : 12 administrateurs élus en AG, 3 administrateurs DT élus par les DT et 3 administrateurs CT élus par les CT), le conseil d'administration vous propose une modification de l'article 9.

TEXTE 2018

Article 9 – COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'administration de l'association est confiée à un conseil d'administration composé de 18 membres dont :

- douze élus pour six ans par l'assemblée générale ordinaire parmi les membres adhérents de l'association. Ils sont renouvelables par tiers tous les deux ans. Les membres sortants sont rééligibles ;
- trois élus pour six ans par l'assemblée des délégués de terrains parmi les délégués de terrains dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Ils sont renouvelables par tiers tous les deux ans. Les membres sortants ne sont pas rééligibles par l'assemblée des délégués de terrains ;
- trois élus pour six ans par l'assemblée des correspondants territoriaux parmi les correspondants territoriaux dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Ils sont renouvelables par tiers tous les deux ans. Les membres sortants ne sont pas rééligibles par l'assemblée des correspondants territoriaux ;

Les fonctions de membre du conseil d'administration sont incompatibles avec l'exercice d'une responsabilité quelconque dans une autre association de camping sauf accord du conseil d'administration.

NOUVEAU TEXTE

Texte voté en CA de mars à Paris

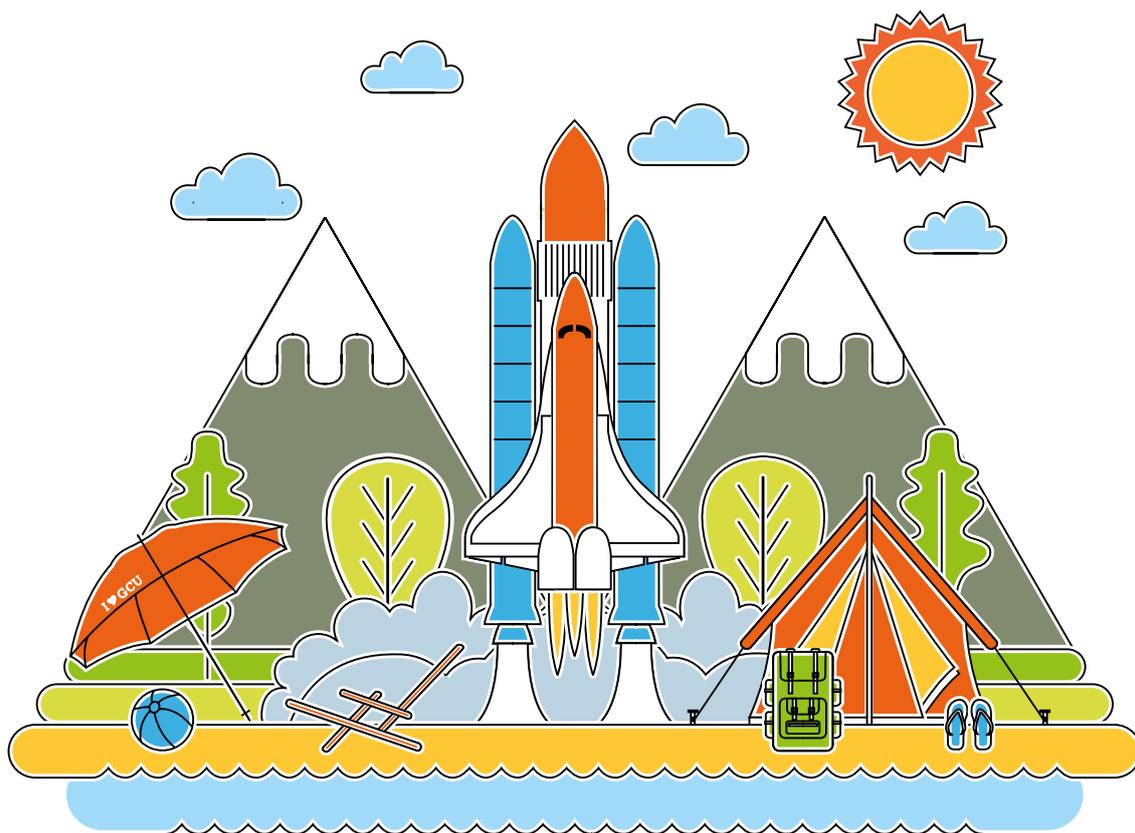
Article 9 – COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'administration de l'association est confiée à un conseil d'administration composé de 18 membres dont :

- douze élus pour six ans par l'assemblée générale ordinaire parmi les membres adhérents de l'association. Ils sont renouvelables par tiers tous les deux ans. Les membres sortants sont rééligibles ;
- trois élus pour six ans par l'assemblée des délégués de terrains parmi les délégués de terrains dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Ils sont renouvelables par tiers tous les deux ans. Les membres sortants sont rééligibles par l'assemblée des délégués de terrains ;
- trois élus pour six ans par l'assemblée des correspondants territoriaux parmi les correspondants territoriaux dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Ils sont renouvelables par tiers tous les deux ans. Les membres sortants sont rééligibles par l'assemblée des correspondants territoriaux ;

Les fonctions de membre du conseil d'administration sont incompatibles avec l'exercice d'une responsabilité quelconque dans une autre association de camping sauf accord du conseil d'administration.

Afin de vous prononcer sur les modifications des textes de notre association, proposées par le conseil d'administration, nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale extraordinaire du GCU, qui se tiendra à Paris (voir page 22).



LANCEMENT DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Le GCU s'engage sur la voie du numérique afin d'améliorer ses services et de vous en offrir de nouveaux.

Enclenchée en janvier dernier, la transition numérique du GCU se réalisera par étapes sur deux ans.

Fichier des adhérents, gestion des réservations, trésorerie des terrains, espace adhérent en ligne, etc. c'est tout le système informatique qui est concerné par ce grand projet.

Le GCU a choisi la société Smile et le progiciel Opensource Odoo.



01 L'utilisateur au centre du projet

C'est un principe que nous rappelons à chaque phase du projet, de la conception au design final.

Nous concevons pour vous des applications simples, intuitives et accessibles.

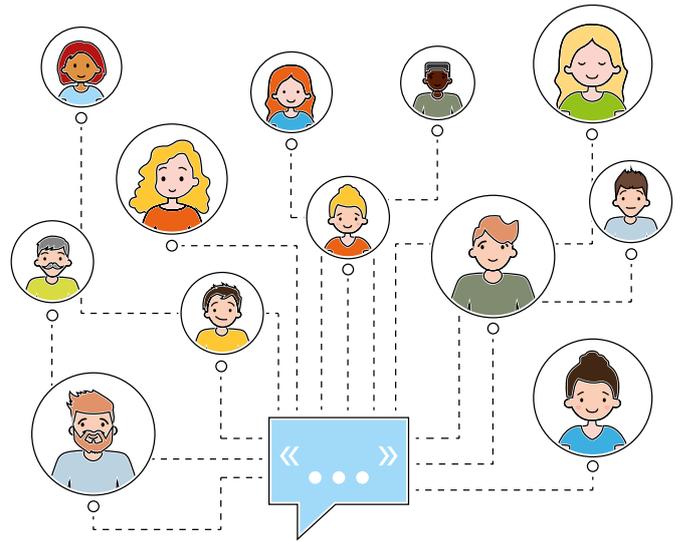
02 Imaginez une trésorerie simplifiée

La trésorerie de demain sera en ligne et en relation directe avec le siège. Les trésoriers seront guidés grâce à une interface pensée pour eux. De nouvelles fonctionnalités verront le jour : meilleur suivi des services, gestion des adhésions, organisation de la sécurité, etc.



03 Optimiser les processus

Nous optimisons les processus de chaque fonction et service du GCU, nous les accélérons et les sécurisons également. Nous repensons notamment les mécanismes d'adhésion, de réservation, d'occupation, de paiement, etc.



04 Relier les adhérents

Nous concevons de nouveaux outils de communication afin de vous délivrer la bonne info au bon moment. De même, nous travaillons à simplifier vos échanges avec le siège et les bénévoles.



05 Une solution mobile et responsive

Vous accédez aux services du GCU partout et tout le temps que ce soit au camping sur votre smartphone ou à la maison sur un grand écran.



06 Améliorer la gouvernance

Odoo nous permet de bénéficier, en temps réel et sur la durée, de données statistiques et comptables plus précises et plus fiables. Ces données seront d'une grande aide pour les prises de décision futures.



07 Odoo, solution Opensource

Odoo est sous licence Opensource dont la philosophie n'est pas sans rappeler les valeurs qui animent le GCU. Forte d'une communauté de plus 3 millions d'utilisateurs, Odoo nous garantit entre autres une adaptation constante aux nouveaux usages, besoins et réglementations.

Convocation à L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 2019

Chère adhérente, cher adhérent,

Afin de vous prononcer sur les modifications des statuts de notre association, proposées par le conseil d'administration, nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale extraordinaire du GCU, qui se tiendra à

Paris 17^e, 72 boulevard de Courcelles :

le jeudi 21 novembre 2019 à 13h30,

à défaut de quorum,

le mercredi 18 décembre 2019 à 13h30.

Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire :

MODIFICATION DES STATUTS

Veuillez agréer, chère adhérente, cher adhérent, l'expression de nos sentiments dévoués.

*Pour le conseil d'administration, **Claire BAZIN**, présidente*

Si vous ne pouvez pas participer à l'assemblée générale extraordinaire, faites parvenir votre pouvoir directement au secrétariat du GCU, soit en blanc, soit en y portant le(s) nom(s) du (des) mandataire(s) de votre choix. Ce pouvoir doit parvenir impérativement au secrétariat du GCU, 72 boulevard de Courcelles, 75017 Paris, **au plus tard le 18 octobre 2019.**

POUVOIR

Je soussigné(e), adhérent(e) majeur(e) du GCU n° département / pays

déclare donner par la présente, tous pouvoirs à M. ou Mme ou à défaut à M. ou Mme, tous deux adhérents majeurs du Groupement des Campeurs Universitaires de France (GCU), pour me représenter aux assemblées générales extraordinaires convoquées à PARIS 17^e, 72 boulevard de Courcelles,

Le jeudi 21 novembre 2019 à 13h30, à défaut de quorum, le mercredi 18 décembre 2019 à 13h30.

Nouveaux textes des statuts pour contre abstention
(cocher une seule case pour vous exprimer)

À, le

(Signature précédée des mots « Bon pour pouvoir » écrits à la main)

À propos des pouvoirs : RAPPELS

Article 20 des statuts 2018 :

L'assemblée générale extraordinaire statue sur les questions qui lui sont soumises. Outre pour la modification du siège social, l'assemblée générale extraordinaire est seule compétente pour apporter toute modification aux statuts. Elle peut seule ordonner la dissolution de l'association. L'assemblée générale extraordinaire ne peut valablement délibérer que si elle réunit le quart au moins de ses membres, présents ou représentés. Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée générale extraordinaire est convoquée, à quinze jours d'intervalle au moins, et avec le même ordre du jour. Celle-ci délibère valablement si le nombre des membres présents et représentés atteint le centième au moins des membres, les pouvoirs restant valables. Les décisions de l'assemblée générale extraordinaire sont prises à la majorité absolue des voix.

Article 16 du règlement intérieur 2018 :

Les convocations peuvent être communiquées :
- par avis paru dans la revue qui précède l'assemblée générale et/ou

- par tout moyen écrit, tel que notamment par l'envoi d'une lettre simple envoyée aux adhérents.

Tout membre se trouvant dans l'impossibilité de participer à une assemblée générale, peut :

- soit remettre son pouvoir à un autre membre de son choix, en utilisant l'imprimé publié à cet effet ou en le rédigeant sur papier libre, dans le respect des limites fixées par les articles 18 et suivants des statuts. Un membre ne peut détenir plus de vingt voix, la sienne comprise.

- soit adresser son pouvoir, sans indication de mandataire, au siège du GCU.

Les pouvoirs en blanc :

- impliquent un vote favorable à l'adoption des résolutions présentées par le conseil d'administration ;

- sont attribués au président, aux deux vice présidents, au secrétaire général et au trésorier qui se les répartissent entre eux sans limitation ;

- ne peuvent en aucun cas entrer en compte pour les élections d'administrateurs. Pour être pris en compte, les pouvoirs doivent parvenir au siège du GCU au plus tard quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée générale.

La présentation d'une pièce d'identité (avec photo) et de la carte d'adhérent GCU de l'année en cours est nécessaire pour voter en assemblée générale ordinaire ou extraordinaire. En cas de non-présentation de la carte d'adhérent une vérification pourra être effectuée.



Photos Evelyne SENOUILLET

UN BIEN BEAU WEEK-END DE L'ANTENNE GCU DU GARD SUR LE TERRAIN DE CHAMBORIGAUD

Une petite vingtaine de C.U. avait répondu présents, des Gardois bien sûr, mais aussi des amis voisins de l'Hérault, de l'Aveyron et d'autres, habitués et amoureux depuis de longues années du terrain de Chamborigaud, venus de la Corrèze.

Il a fait beau pour les randonnées, les visites, les pique-niques, les moments conviviaux... Et notamment lors du repas du samedi soir où Jean-Louis, le fidèle artisan « très polyvalent » du terrain fut des nôtres. Fait remarquable, depuis deux générations la famille Teissier,



père et fils, œuvre sur notre camping. Hélas ! Cette perle rare nous quitte pour cessation d'activité et en cette occasion, avec son épouse Jeanine, ils ont tenu à nous manifester leur amitié, en nous offrant pour finir le repas, un dessert délicieux ! Et pour qu'ils n'oublient pas le GCU, Marie-Claire Durand, déléguée du terrain, leur a offert deux verres GCU des 80 ans et un beau fanion qu'ils pourront mettre sur leur camping-car quand ils iront visiter les terrains GCU de toute la France !

Que les Cévennes sont belles, il y a tant de choses à voir autour de ce magnifique petit terrain, le château de Portes, la forêt fossile de Champclauson, Génolhac et la multitude de chemins à arpenter à pied mais aussi à VTT...

À l'office de tourisme de Génolhac, ils fourmillent d'idées pour rendre votre séjour inoubliable !

**Allez le découvrir l'été prochain,
il en vaut le détour !**

Evelyne SENOUILLET



UN DIMANCHE À JUPILLES

Dimanche 14 octobre 2018, il fait beau, c'est inespéré mais d'autant plus apprécié.

Nous nous retrouvons pour notre sortie annuelle « GCU 72 automne 2018 » à une vingtaine pour une découverte de la forêt de Bercé-Jupilles dans le sud Sarthe. Et c'est Guy, un ami forestier en retraite depuis peu, qui nous fait découvrir son univers et sa passion. Nous terminons beaucoup plus « savants » qu'au départ par La Fontaine de la Coudre. Notre nouveau savoir, nous allons le tester en répondant aux questions de Clotilde...

En effet, c'est lors de la visite de « Carnuta », la Maison de l'homme et de la forêt à Jupilles, guidés par Clotilde, une jeune femme souriante et compétente, que nous pourrions essayer de répondre à ses questions sur le monde de la forêt, et compléter encore notre connaissance.

Nos hôtes, Guy et Françoise, nous convient pour le déjeuner dans leur grange aménagée pour l'occasion en une grande salle à manger. Nous partageons dans la bonne humeur un repas que chacun a confectionné de son côté et apporté.

Nous nous séparons vers 16 heures, satisfaits de notre journée et après nous être concertés pour la prochaine réunion annuelle qui aura lieu vers Mamers dans un an en septembre ou octobre 2019.

Pour l'antenne GCU 72, Evelyne MIGNOT



Photo Jean-Luc HEURTEL

35 ADHÉRENTS !

Record battu pour la RAT de l'antenne du Jura le 06 avril 2019 !



Nous sommes de plus en plus nombreux, pour le plus grand plaisir de tous... Il y avait des jeunes, des moins jeunes et des anciens, même de nouveaux adhérents !

Bref le GCU était bien représenté.

La réunion est allée bon train, les échanges étaient nombreux et intéressants, l'apéritif convivial... Nous espérons faire encore mieux l'année prochaine, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Sandrine MARIE-DUPAS (CT 39)



Photos Sandrine MARIE-DUPAS



LES TERRAINS GCU VOUS ATTENDENT

Une nouvelle année scolaire se termine, vient le temps des vacances tant attendues. Cette année encore, vous avez choisi de camper. Le camping offre une liberté indéniable, celle de pouvoir bouger au gré de ses envies... et parfois de la météo.

Caravane, camping-car, tente..., tout est prêt. Les terrains du GCU vous attendent. Mais, pour que les vacances ne virent pas au cauchemar, certaines précautions sont à prendre.

Au niveau de votre installation d'abord. Pour utiliser les objets électriques indispensables à tout séjour agréable, que ce soit pour le quotidien (frigo, lampes, barbecue...) ou pour les loisirs (ordinateur, tablette, téléphone...) le nombre de branchements électriques nécessaire ne cesse d'augmenter. L'espace de vie étant réduit, il est tentant d'utiliser rallonges et prises multiples. Mais attention, surcharger les prises peut être à l'origine d'un incendie.

Faites également attention aux appareils à gaz (réchaud, barbecue, voire Lumogaz pour les plus traditionalistes). S'ils sont dans votre tente ou dans votre auvent, veillez à laisser une distance suffisante entre eux et la paroi. N'oubliez pas de vérifier que le robinet est correctement fermé lorsque vous cessez de les utiliser, surtout s'ils sont dans votre caravane ou votre camping-car.

Et à chaque changement de cartouche ou de bouteille, restez vigilant et assurez-vous que le détendeur est bien enclenché.

Qui dit « été » dit « barbecue », mais ne faites pas de feu, sauf si le règlement du camping le permet.

Si vous veillez à respecter ces règles simples, votre séjour devrait se dérouler sans encombre. Ne sous-estimez pas cependant les aléas climatiques tels que les orages. Une chute de grêlons, un torrent qui gonfle rapidement à cause de fortes pluies, un coup de vent... Veillez à bien arrimer vos tentes et auvents et à mettre à l'abri tout ce qui est susceptible de s'envoler et qui pourrait se transformer en projectile. Et, surtout, mettez-vous en sécurité dès qu'un événement exceptionnel est annoncé. Les terrains ont tous un plan de mise en sécurité que vous devez connaître et qui vous indique les risques pour lesquels il est susceptible d'être concerné (érosion, submersion marine, tempête, rupture de digue, mouvement de terrain, incendie, risque sismique...) ainsi que la conduite à tenir en cas d'alerte.

Lorsque vous partez en balade, n'oubliez pas de prendre quelques précautions. De l'eau, un vêtement, de la nourriture énergisante (barres de céréales, fruits secs...). Ne partez pas en montagne ou en mer si le temps est menaçant. En cas d'orage, chacun sait qu'il ne faut surtout pas s'abriter sous un arbre, mais qui d'entre nous ne l'a jamais fait pour se protéger de la pluie ? N'oubliez pas qu'à tout moment la foudre peut l'atteindre, surtout s'il est isolé. De même, ne vous abritez pas sous une couverture de survie. Fabriquée à partir d'un film métallisé, elle attire la foudre.

Alors, soyez prudents... et bonnes vacances à tous !

Pour en savoir plus sur les risques mer et montagne, consultez le site du ministère des Sports : <http://www.preventionete.sports.gouv.fr/>

<https://www.prevention-maif.fr>

Prévention MAIF

SÉCURITÉ CYCLISTES – PIÉTONS

Sur une piste mixte, cyclistes roulez à droite, piétons marchez à gauche.

Cela permettra au piéton de voir le cycliste qui arrive en face et de ne pas être surpris par le vélo qui vient derrière !

Dans tous les cas, ayez des vêtements voyants (pas noir, marron, bleu foncé ou gris).



Vélo en groupe :

- Avoir un vélo en bon état (frein – propulsion – pneus) et une sacoche de 1^{er} secours (démonte-pneus – chambre à air).
- Avoir des vêtements voyants.
- Savoir que même si le Code de la route vous l'accorde, vous n'êtes jamais prioritaires (car vous êtes trop vulnérables).
- Rouler à droite, 50 cm du bord, pas dans l'axe de celui qui précède.
- Se garer (si 2 de front) si un véhicule le demande (klaxon).
- S'arrêter :
 - À un stop : pas en tas !
 - Sur le bord de la route, en dehors du macadam en prévenant les suivants (prévoir un coin pour éviter les « tas »).
 - Descendre les mains en bas du guidon, éviter de freiner avec le frein avant dans les descentes ou sur les gravillons.

Casque : obligatoire jusqu'à 12 ans, même dans un lieu privé. Les bonnes habitudes se prennent tôt. Pas de casque – pas de vélo. Adultes, montrez l'exemple. Enfants, roulez devant.

Francis BASTARD

FORMATION PSC1 - J'AI TESTÉ POUR VOUS !



Le GCU encourage ses adhérents à suivre des formations PSC1 et prévention incendie, leur proposant même sur certains de ses terrains des stages initiant à ces compétences. L'auteur de ces lignes s'étant glissé dans ceux proposés les 19 et 20 juillet à Saint-Saturnin-lès-Apt, il se propose de décrire son déroulement, donnant peut-être l'envie à d'autres campeurs de tenter l'aventure.

Notre belle équipe forte de quinze volontaires prit la route de bon matin pour rejoindre la caserne des pompiers. La consigne avait pourtant été donnée de tourner avant le pont de chemin de fer. Hardiment, le convoi tourna après. Certes les bâtiments qui apparaurent étaient là aussi rouges. Mais, nous nous trouvions dans la cour de la coopérative Sylla... productrice locale de vin. Atavisme, réflexe conditionné ou instinct de survie ? Les meilleurs spécialistes consultés divergent quant aux raisons conscientes ou inconscientes de cet acte manqué. Bref, la bonne orientation spatiale ayant été retrouvée, le bâtiment idoine fut enfin atteint.

Le pompier assurant la formation fit preuve d'un sens pédagogique inattendu. En lieu et place d'un discours monocorde et magistral qui n'aurait pas tardé à plonger plus d'un impétrant dans les bras de Morphée, il commença par un tour de table. De l'adolescent entrant en première au patriarche titulaire d'un BAC brillamment obtenu en 1958, la pyramide des âges était

dignement représentée. Quant aux origines géographiques, elles n'avaient rien à envier aux étapes du Tour de France. Mais, c'est surtout les expériences de confrontation aux accidents qui intéressèrent notre pédagogue. C'est en surfant sur les expériences individuelles qu'il déclina le contenu de sa formation, alternant tout au long des sept heures de stage le vécu de chacun et l'apport théorique, égrenant l'information au gré des questions posées, utilisant les témoignages pour illustrer ce qu'il voulait faire passer.

Ne reculant devant aucun sacrifice, le même groupe, en partie renouvelé, suivit le lendemain une initiation comme équipier de première intervention incendie. L'occasion de s'essayer aux différents extincteurs... et de noyer le groupe de magnifiques nuages bleu glacier, quand le modèle à poudre fut utilisé. « Ce n'est pas toxique, ce n'est pas toxique », nous rassura notre pompier confronté à des stagiaires s'éparpillant promptement. On veut bien le croire. M'enfin quand même !

Il n'y avait aucune raison de ne pas faire participer le reste des campeurs à cette joyeuse et instructive séance. Sous la supervision de l'homme de l'art, une évacuation fut promptement organisée. Huit minutes suffirent pour rassembler l'ensemble des familles présentes sur le terrain. Comme ce court récit a commencé par un gag, finissons-le par un autre ! L'opération évacuation avait été un succès. Une fois l'alarme donnée, l'équipe s'était répartie, passant d'installation en

installation, pour regrouper tout le monde sur le terrain de volley. L'action avait été efficace et rapide : guide fil (celui qui oriente vers le point de rassemblement) et serre fil (celui passant en dernier pour ne laisser personne derrière) avaient fort bien rempli leur fonction. Nous avions juste oublié un petit détail : aucun d'entre nous, au moment de l'alerte, n'avait pensé à appeler les secours ! Mais, que le lecteur se rassure : la note n'était pas éliminatoire. Le retour d'expérience est là pour capitaliser tant les leçons des réussites que des échecs. Gageons que les participants garderont encore plus en mémoire ce détail fatidique, que s'ils ne l'avaient pas omis.

Plus sérieusement, que retenir de ce vécu ? Une telle formation, pédagogiquement habile, menée dans la bonne humeur, avec humour et une bienveillance réciproque constitue une expérience utile et édifiante que tout un chacun devrait pouvoir vivre. Si elle doit permettre de multiplier les adhérents titulaires du PSC1 et de la formation incendie susceptibles de tenir le rôle de référent sécurité, elle donne à chacun des connaissances de base qui devraient faire partie d'une compétence minimale le plus largement partagée par tout un chacun. Elle ne fait de nous ni des secouristes chevronnés, ni des pompiers aguerris, mais de simples citoyens de base initiés aux gestes de premiers secours et sensibilisés aux mécanismes du feu et les bons réflexes à avoir pour y faire face. De quoi, peut-être, sauver des vies et prévenir des catastrophes.

JACOTRE

FORMATIONS PREMIERS SECOURS (PSC1) ET LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Ces formations ont eu lieu l'été dernier à Cavalaire-sur-Mer incluant les campeurs de La Croix-Valmer. Je veux mettre en valeur l'engagement de deux jeunes adolescents et d'une jeune fille qui s'y sont inscrits et ont donné de leur temps afin de se former et répondre également aux besoins de

sécurité du GCU. La relève est assurée. Je souhaite surtout que cet été les inscriptions soient au rendez-vous. Ces formations sont excellentes : merci au GCU de nous permettre d'y accéder. Cela ne prend que quelques heures mais on ne perd pas son temps. Le GCU a besoin de gens formés

et dans la vie de tous les jours ces formations peuvent être très utiles.

Venez nombreux cet été !

Roselyne MARIE
Habitée du GCU de La Croix-Valmer



Photos Roselyne MARIE

VARIATIONS SONORES



Pour un certain nombre de nos adhérents, camper répond à une quête de calme et de sérénité qu'est réputée apporter la vie en plein air. Et la philosophie du GCU se prête tout à fait à cette immersion dans une nature dont la proximité et l'authenticité constituent des valeurs cardinales.

Pour autant, fuir l'ambiance stressante et la rumeur obsédante du milieu urbain ne signifie pas, loin de là, de se retrouver dans le silence. Mais, les sonorités qui nous cernent alors nous confrontent parfois à un tel dépaysement et à une telle régénération, qu'on ne les remarque pas toujours. L'occasion ici de tenter de nous les remettre en mémoire.

Trouver une place à l'ombre à Saint-Saturnin-lès-Apt est une préoccupation majeure, quand la température locale a bien du mal à descendre en dessous des 30°C. Mais, le C.U. n'est pas le seul à lorgner le couvert des arbres. Les cigales y prennent tout autant leur quartier d'été. Et leurs stridulations peuvent parfois atteindre les 150 décibels (le marteau-piqueur distant de deux mètres n'en fait que 100 !). Nul rappel au règlement, en assemblée des campeurs, ne viendra les impressionner. Les vaporiser, quand on les cherche et que l'on réussit à les trouver, à coups de brumisateurs ne les fera taire qu'un instant. Mais, après tout, on est sur leur territoire !

Les orages ne sont pas non plus très discrets. Le fracas du roulement du tonnerre déchirant le silence est toujours aussi impressionnant. Le terrain de Loubeyrat est réputé pour la violence de ceux qui y sévissent. Les parasurtenseurs qui équipent la boîte à fusible en sont la preuve. Il tourne parfois, cet orage, raisonnant dans les vallées voisines, se rapprochant, puis s'éloignant : « ce ne sera pas pour cette fois-ci » se rassure-t-on à bon compte. Et bien si ! Le voile qui déclenche un véritable déluge, les trombes de pluie qui s'abattent alors sur les installations faisant résonner un concert de crépitements digne des Tambours du Bronx ! Se sentir bien à l'abri, quand tombe la pluie procure un sentiment de sécurité... jusqu'à ce qu'au petit matin, on se réveille au bruit d'un léger glougloutement. Ce n'est que le ruissellement sous l'auvent d'une eau

courante où flotte tout ce qui n'a pas été surélevé la veille. Mauvaise pioche pour cette parcelle mal choisie à Bormes-les-Mimosas.

Tout autre est le tumulte du sac et du ressac, quand la mer éclabousse le rivage de ses vagues, au gré des marées. On le perçoit d'autant plus que l'on a planté son installation au plus près de la dune de La Tranche. Mais, l'intensité change de registre, quand la tempête se lève. C'est un fracas qui tétanise alors, incitant à fixer d'un regard inquiet la fragile épaisseur du mur de troncs de bois séparant le terrain de la furie des flots.

Le même contraste peut surprendre quand on se confronte à cet autre élément qu'est le vent. Langoureusement allongé dans sa chaise longue à Vic-sur-Cère, on suit son murmure dans le feuillage qui progresse d'arbre en arbre, inclinant successivement la ramure, comme une vague qui se déplace. Le bruissement parvient à votre ouïe, avant que le souffle ne vienne caresser votre visage. Mais nulle part ailleurs que sur le terrain de Gruissan, le Dieu Éole n'est aussi puissant : il ronfle, il siffle, il mugit en passant à travers des buissons qui tournoient comme secoués par une main énergique.

Quittons l'univers végétal pour revenir au règne animal. Y aurait-il un élevage de canards, aux abords du camping de Saint-Rémy-de-Provence ? Le candide qui l'a cru a bien fait rire les habitués. Ce ne sont que des crapauds qui coassent en cœur, dès la tombée de la nuit. Et les frôlements de ce buisson qui s'agite en pleine nuit, comme animé de petits cris à Jard-sur-Mer ? C'est un hérisson tentant de se faufiler dans une obscurité qu'il pense protectrice, se figeant sur place quand la lampe torche l'éclaire, ses yeux rougissant dans le rai de lumière. La nuit tire à sa fin. Au petit matin, dans tant de nos terrains boisés, le chant harmonieux des pinsons, des mésanges couverts

par les « skrrèèik », cris rauques et perçants des geais, vient saluer l'aurore, précédé par le roucoulement bien trop matutinal des pigeons, prenant eux-mêmes le relais des hullements nocturnes des grands-ducs. Une question me taraude : que sont devenus les coqs du terrain d'Alboussière ? Six d'entre eux étaient passés à la casserole, cette année-là. La ferme voisine en avait laissé survivre trois qui décuplaient leur ardeur, à l'aube, pour venger leurs malheureux compagnons. Si l'on s'interrogeait sur l'heure qu'il pouvait être, on n'avait plus aucun doute, après leur entrée en action !

Un peu partout, la cloche du village le plus proche scande le temps qui passe, incitant les insomniaques à compter un à un les coups qui s'égrènent, comme autant d'heures sans sommeil. Certes, à tous ces échos, se rajoutent les rumeurs de la vie collective : les cris des enfants, les pleurs des bébés, le cliquetis de la vaisselle, les bribes de conversation, les rires et les éclats de voix échappés des tablées familiales ou d'amis, l'entrechoquement des boules de pétanque, les exclamations de plaisir ou de frustration, etc. Mais, toutes ces manifestations s'éteignent à 23h00, par respect pour le repos d'autrui, illustration de la vigueur d'un esprit associatif qu'on soupçonne trop souvent d'être en déréliction.

Cette ambiance sonore, on ne prend pas toujours le temps de l'écouter. Un moment de vacances peut apporter cette opportunité de tendre l'oreille, pour les percevoir. Avec, toutefois, cette vibration régulière et persistance qui s'invite la nuit, venant gâcher ce récit se voulant pourtant si bucolique : ce sont mes ronflements nocturnes dont aucun de mes voisins ne s'est, par pure charité, jamais plaint, mais dont ma compagne réussit à se protéger grâce à sa réserve de boules « Quies ».

JACOTRE

PORTRAIT DE FAMILLE



Dans le N° 299 de la revue « Plein Air » Jacotre a présenté un portrait de famille divertissant, révélateur des comportements de certains campeurs de notre mouvement mais aussi de la diversité des adhérents... J'ai, comme nous tous, rencontré certains personnages décrits et je fais certainement partie du tableau moi aussi !

Cependant, je ne résiste pas à l'envie de croquer 2 types de C.U. qui n'ont pas été évoqués : l'Historique et l'Habitué (la majuscule a son importance).

L'Historique est un habitué d'un âge respectable et fréquente à présent 1 ou 2 terrains régulièrement, de préférence en dehors des grandes vacances scolaires (laissons la place aux « actifs »). Sa caravane « vintage » fait partie du paysage à moins qu'il n'ait opté pour le confort d'un locatif.

Il connaît son GCU sur le bout des ongles, ses conversations sont riches en anecdotes un peu nostalgiques de l'époque des sanitaires rudimentaires, des lessives à la main, des « corvées » dans la bonne humeur... Il a sillonné la France des terrains GCU, de l'Alsace au Pays Basque et du Midi à la Bretagne et, souvent, a transmis le « virus » à ses enfants voire petits-enfants. Bien présent mais discret, il est respecté et apprécié par tous ceux qui partagent une conversation ou une activité avec lui ou lorsqu'il intervient de façon pertinente et non polémique en assemblée des campeurs...

L'Historique ne doit pas être assimilé à l'Habitué...

L'Habitué fréquente CE terrain exclusivement depuis plus ou moins longtemps, sa caravane ou son camping-car (toujours plus beau, plus grand...) occupe toujours tel ou tel emplacement (maudites réservations !), près de : l'entrée, l'accueil, les sanitaires, l'accès à la plage, le long de l'allée centrale... (cochez 1, plusieurs, toutes les cases). Malheur à celui qui a l'audace de s'installer à SA place - cela ne vous rappelle-t-il pas un film à succès ?). Mais cette éventualité est rarissime : l'Habitué n'est jamais isolé, il appartient à un groupe, une bande, un clan... au choix. Les membres du groupe, très solidaires, préparent activement son arrivée en réservant sournoisement l'emplacement (matériel entreposé, parking...) car l'Habitué se refuse à utiliser le système de réservation, conçu spécialement pour l'embêter ! Ses amis ont même l'amabilité de réceptionner et installer sa

caravane plusieurs jours avant son arrivée sur le terrain si la société de gardiennage la livre sur la parcelle prévue de longue date. Ils effectuent pour lui les formalités d'arrivée (fiche de saisie, dépôt des cartes... ou pas !). Fichues formalités, on peut toujours s'arranger !

Lorsqu'il arrive enfin (entrée triomphale avec force exclamations, embrassades), l'Habitué n'a plus qu'à chausser ses tongs et à s'installer à la table de l'apéro préparé en son honneur.

Sur certains terrains se pratique le sport des « tournantes » d'apéros midi et soir en grandes tablées installées bien en évidence avec de multiples allées-venues d'une parcelle à l'autre (éventuellement en traversant les parcelles voisines où sont installés des intrus : c'est plus court).

Les autres campeurs profitent à distance de cette convivialité, spectateurs passifs de cet entre-soi bruyant et envahissant.

Le discours de l'Habitué est ponctué de formules clamées d'une voix forte, affirmant son statut : « comme l'an dernier », « tous les ans » « l'année dernière », « d'Habitude »... Il représente LA référence ! En revanche, l'Habitué se garde bien de se proposer pour prendre des responsabilités, à moins que cela ne lui procure quelque avantage... Parfois, l'Habitué endosse le T-shirt de Rebelle, lors de déclarations tonitruantes et péremptoires en assemblée des campeurs, car l'Habitué aime avoir un public, adore les bons mots et sait mettre les rieurs de son côté.

Le campeur habitué du terrain mais qui assume son indépendance s'installe prudemment à distance de la zone « H » : il restera marginal et anonyme mais cela lui convient bien.

Par contre, le « frustré » de ne pas être admis dans le carré VIP tente d'attirer l'attention, quitte à forcer l'entrée en s'incrutant dans les parties de boules, cartes, pêche, en organisant des apéros à son tour sur son emplacement : attention ! Prévoir dans ce dernier cas de nombreux convives, l'Habitué vivant en groupe, et une longue période probatoire... Lorsque

enfin il est « adoubé », il peut bénéficier des privilèges annexes attachés au titre : entreposer du matériel personnel dans les réserves, occuper la salle de réunion sans passer par le planning, faire des doubles de clefs pour accéder à certains locaux, ranger son vélo à l'abri, garer sa remorque à bateau sur un emplacement libre ou dans une zone interdite... (liste non limitative, avec particularités locales...).

Quels sont les « contraires » de l'Habitué :

- l'Historique ;
- le campeur nouveau sur le terrain qui ne connaît pas les traditions locales et pose des questions naïves en assemblée des campeurs ;
- le campeur habitué qui n'apprécie pas toutes ces Habitudes et le fait savoir ;
- le campeur qui, sans être psychorigide, respecte le règlement et a à cœur de le faire vivre ;
- l'adhérent qui s'acharne à fréquenter ce terrain sans chercher à devenir un Habitué tout simplement parce qu'il aime ce lieu, la région, les activités qu'il peut pratiquer sur place ou à proximité...

D'ailleurs, il ne fréquente pas systématiquement ce seul terrain, ni toujours à la même période : il aime découvrir d'autres lieux et se réjouit du choix que lui offre le GCU. Il apprécie de revoir occasionnellement d'anciennes connaissances, fait des rencontres sympathiques, s'associe volontiers aux initiatives et activités ouvertes à TOUS qui lui conviennent : c'est aussi cela l'esprit GCU.

Ces remarques et portraits parfois un peu acides ne sont pas de la fiction : j'ai bien rencontré l'Historique et subi l'Habitué. Son portrait est inspiré par mon vécu sur plusieurs terrains et, heureusement, on ne le côtoie pas partout ! Si sa présence m'irrite, elle ne m'empêche pas de revenir, plusieurs mois par an, en camping au GCU !

Nadine CATIN



LES CAMPINGS NATURE

SAINT-BONNET-LE-BOURG (Puy-de-Dôme) : 33 emplacements Ouvert du 28 juin au 15 septembre

Idéalement situé pour passer des vacances au grand air, ce terrain, vaste clairière ouverte sur les monts du Forez, domine le village. On est à 1000 m d'altitude, en lisière de forêt, la nature à l'état pur.

DÉCOUVRIR LA RICHESSE DU PATRIMOINE RURAL

Le Livradois-Forez est en Auvergne l'un des plus grands parcs naturels régionaux de France. La beauté des paysages, la diversité des milieux naturels, étagés selon les altitudes, comptent parmi les plus grandes richesses du Parc Livradois-Forez. Il s'ouvre sur l'infini des paysages et la nature préservée des Hautes-Chaumes, des tourbières, des forêts de sapins et de hêtres.

SITES TOURISTIQUES

Plus beaux villages : Auzon, Blesle, Lavaudieu, Montepeyroux et Usson
Jardins remarquables : jardin de l'écomusée, jardins du château d'Hauterive

Grands sites naturels : Les Bois Noirs et le Col des Pradeaux

Musée historique du papier Richard de Bas à Ambert

Musée de la machine agricole et à vapeur

Fabrication de la Fourme d'Ambert

L'abbatiale du XIV^e siècle de La Chaise-Dieu avec sa célèbre « salle des échos » où l'on confessait autrefois les lépreux

La Route des Métiers

Musée de la Coutellerie de Thiers

La maison du saumon et de la rivière de Brioude

Basilique Saint-Julien de Brioude

LE MUST

Le parc du Livradois-Forez, l'Auvergne, côté soleil levant. Il recèle de nombreux trésors insoupçonnés, d'un point de vue tant patrimonial que naturel, avec des sites incontournables à visiter.

LOISIRS

Cueillette de champignons, de fruits sauvages, pêche, randonnées pédestres

Étang de Marchaud pour les amateurs de pêche

Chemin de randonnées

Parc accrobranche de Lezoux

Stage patchwork sur le terrain du 22 juillet au 2 août

Baignade : piscine de Brioude, plan d'eau de Champagnac-le-Vieux, rivière Allier

EN PRATIQUE

Tous commerces à 5 km.

ACCÈS

Sur l'autoroute A75, prendre la sortie n°13. Venant de Saint-Germain-l'Herm ou d'Ambert, traverser le village ; le terrain est fléché à la sortie du bourg.

GPS : 03° 36' 14» E 45° 26' 06» N

Rendez-vous au plus près de la NATURE. Ressourcez-vous en choisissant le camping de Saint-Bonnet-le-Bourg.

Alors bonne exploration en Haut-Livradois !





PROGRAMME D'ÉTÉ DES MENUIRES

Vous trouverez ci-dessous les informations pour la prochaine saison d'été :

Ouvertures :

À partir du 30/06 : l'Office de Tourisme de La Croisette

À partir du 30/06 : la Compagnie des Guides avec un programme activités, randonnées et balades, école d'escalade, eau vive et VTT

À partir du 30/06 l'offre activités devient importante et les prestataires proposeront :

- trottinette électrique ;
- atelier « apprentissage de pilotage d'un drone » ;
- location de VTT et de VTT électrique ;
- randonnée en Buggy et taxi VTT ;
- balades à cheval ;
- location de quad pour enfants ;
- accès à la via ferrata du Cochet et du Levassaix ;
- location de matériel via ferrata et location de chaussures de montagne ;
- terrains de tennis en accès libre ;
- fermes à visiter : « Chez Pépé Nicolas », « Les Boyes », « La Trantsa », « La Chèvrerie de Villarenger » ;
- refuge du Lac du Lou ;
- sorties eaux vive ;
- ULM ;
- stage de pêche ;
- visite du musée et la découverte du circuit du patrimoine sur St-Martin.

Tous les sentiers pédestres, les circuits VTAE et circuits cross-country seront ouverts.

À partir du 30/6 : certains restaurateurs et commerçants, Carrefour Montagnes Preyerand

À partir du 6/7 : le Centre Sportif et l'Espace Aqualudique et Wellness des Bruyères
Offre Carte Multiloisirs : <https://bit.ly/2SMlvf>
Tarifs publics : <https://bit.ly/2GtvP1J>

À partir du 7/7 : les remontées mécaniques de 9h30 et 16h30
Grande nouveauté : elles seront ouvertes 6 jours/7 avec un accès liaison 3 Vallées 5 jours/6
Dimanche, lundi, mardi, jeudi, vendredi : St-Martin 1 et St-Martin Express
Lundi : Bruyères 1 et 2
Mercredi : Masse 1 et 2

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et dimanche : Roc 1
Les bornes Rms seront activées pour un comptage automatisé.

Le Speed Mountain sera ouvert du dimanche au vendredi de 10h45 à 19h.

Tableau des ouvertures : <https://bit.ly/2lfQc4o>
Tarification en cours pour le forfait 3 Vallées.

À partir du 8/7 : les remontées mécaniques Val Thorens : TSD Pionnier et TC des 3 Vallées du lundi au vendredi.

NE PAS OUBLIER :

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE AU PIED DE NOTRE CAMPING LORS DE L'ÉTAPE ALBERTVILLE - VAL THORENS LE 27 JUILLET 2019

Photo Office de Tourisme des Menuires



JARD-SUR-MER, JUILLET 2018

Bel été à Jard-sur-Mer en ce mois de juillet 2018.



Si les surfeurs ont pu profiter de quelques belles vagues, d'autres activités, plus terre à terre ont eu lieu : un festival de street art improvisé par des enfants détenteurs d'une boîte de craie a permis de donner des couleurs à l'allée principale et les traditionnels concours de boules (merci au gentil organisateur Philippe), bonne humeur et sérieux garantis, ont animé le boulodrome deux fois par semaine en dehors des parties journalières en fin d'après-midi au cours desquels Roger a réalisé une première...

Patrick MADAJEWSKI



Photos Patrick MADAJEWSKI

AMIS PÊCHEURS

Les Menuires vous attendent cet été du 5 juillet au 25 août 2019.

Le terrain des Menuires vous accueille pour pêcher :

la truite fario, la truite arc-en-ciel, l'omble de fontaine, l'omble chevalier, l'omble du Canada et le vairon.

Une bonne dizaine de lacs de montagne dans le secteur de la vallée des Bellevilles vous accueillent à pied ou en télécabine. Ainsi que la rivière du Doron très poissonneuse à 10 min du terrain.



Venez nombreux, barbecue autorisé.

PS : Carte à la journée
Carte à la semaine
Carte découverte pour les jeunes, etc.



LOUBEYRAT !



Je suis allé à Loubeyrat
Tout près du gour de Tazenat.
Je suis allé à Loubeyrat
Danser quelques petits pas...
J'ai toujours en moi ce refrain-là :

Pas de polka et pas de polka,
Pas de polka et pas de polka !

Je suis allé à Loubeyrat
J'ai osé la mazurka !!!
Mazurka change de pas
Pas de polka et pas de polka
Mazurka change de pas
Je n'ai pas... changé de pas
Ce n'est pas une polka !
C'est un pas de mazurka...
Mazurka change de pas !
Pas de polka et pas de polka !

Je suis allé à Loubeyrat
J'ai toujours en moi ces refrains-là :

Mazurka change de pas
Pas de polka et pas de polka
Mazurka change de pas
Pas de polka et pas de polka !

J'ai osé une envolée divine
Avec la légère Caroline
Sous l'œil interdit
De la belle Élodie.
Mais avec sa mère Monique
J'ai pris un peu moins de risque !

Sur les danses de Flandres
J'ai encore beaucoup à apprendre...
La musique est si belle
N'est-ce pas mon ami Michel ?

Je suis allé à Loubeyrat
J'ai toujours en moi ces refrains-là :
Mazurka change de pas
Pas de polka et pas de Polka
Mazurka change de pas
Pas de polka et pas de polka !

Des danses d'Alsace, deux étoiles émergent
Ce sont Irène et Serge !
Un grand bravo à Pascal
Pour son oreille musicale !
Ils chantent en breton *l'an dro* et *l'hanter dro*
Voilà Marguerite et Milo !
Ils dansent comme des dieux
Sur la piste, comme ils sont heureux !
Voici Bernard et Liliane...
Denis, Violette et Eliane.
Pardon à ceux que j'ai oublié
Comme Jean-Maurice ou bien Andrée...

Je suis parti de Loubeyrat
Pas de polka et pas de polka
Je suis parti de Loubeyrat
Avec un cœur... gros comme ça !

Gérard GUIOT, Poète, Clameur de mots

LES ANCIENNES À LA MONTAGNE

Collectionneurs de caravanes anciennes et adeptes du GCU depuis des années, nous sommes habitués à camper durant la belle saison. Courant 2018, nous avons eu l'idée avec 4 amis partageant la même passion que nous de tenter l'aventure du caravaneige. Notre choix s'est porté sur le camping de Prémanon dans le Jura, suite aux bons échos que nous avions eus sur ce terrain.

Notre grande question : est-ce que nos belles anciennes allaient nous protéger efficacement du froid et comment allaient-elles se comporter sur les routes enneigées ?

Arrivant du Nord, de Belgique et d'Italie, nous avons apprécié l'accueil du responsable et des habitués du terrain. Ils nous ont aussi donné de précieux

conseils sur la vie « à la montagne » pour éviter les désagréments en caravane, tel le fil électrique qui reste emprisonné dans la glace si on ne le bouge pas régulièrement ou encore l'ouverture des placards pour éviter la condensation dans ces derniers. Nos craintes vis-à-vis du froid ont été vite dissipées, nos Notin, Val de Loire, Sterckeman et Tabbert, bien qu'anciennes, ont été bien conçues et nous avons passé une excellente semaine aux sports d'hiver.

En plus des activités de la station des Rousses toute proche, nous avons eu l'occasion de pratiquer une marche nocturne sur invitation des habitués du GCU qui restera mémorable pour nous tous. Notre séjour fut fort agréable et nous donna envie de renouveler l'expérience l'année prochaine.

Guillaume HERBAUT



Photos Guillaume HERBAUT



BIENVENUE AU CAMPING GCU DE SCIEZ

Le terrain est situé dans le domaine de Coudrée. Ce camping magnifique, avec 111 emplacements et bientôt 4 RM, un hall d'accueil refait et des sanitaires totalement restaurés, est un petit paradis pour les grands-parents, parents, enfants et petits-enfants avec le lac pour la baignade et la pêche. C'est ce que semble dire avec conviction notre ami Évariste qui en a profité pour fêter ses 90 bougies en compagnie de ses ami(e)s qui lui avaient offert un repas avec Germaine au Château de Coudrée.



Évariste, en très bon campeur, n'a pas manqué d'assister à l'assemblée des campeurs où, après l'apéro traditionnel, des musiciens talentueux ont

animé la soirée qui s'est terminée par un repas style auberge espagnole sur le terrain de volley.



En excellent pétanqueur, il participe à toutes les parties de pétanque qui ont lieu tous les après-midis vers 17h et même à un concours de pétanque original en 2017 où un nouveau mètre avait été utilisé. Les enfants et petits-enfants jouent également.



Photos René MOTTET

Par contre, il n'a pas participé à la fête du sauvetage régulièrement organisée au port de Sciez où des équipages de 8 rameurs s'affrontent sur un parcours chronométré. Trois équipages GCU étaient engagés, un avec 8 hommes, un autre avec 8 femmes et le dernier avec un équipage mixte. Les femmes ont terminé premières et les hommes troisièmes, la remise des récompenses s'est faite au camping de manière très officielle.



Nouvelle activité à laquelle ne participait pas notre ami Évariste est le Paddle, un groupe de campeurs a proposé une initiation qui a été très appréciée. Peut-être une activité supplémentaire avec aussi des adeptes de la marche, du vélo et du tourisme.

René MOTTET

HENDAYE EN SEPTEMBRE 2018

Photos Michel BOUÉ



Hendaye sous le soleil, sans la foule, le bruit ni l'agitation, en compagnie de voisins sympathiques et conviviaux, le paradis... le vrai !

Peu d'emplacements occupés mais les échanges sont fréquents et les idées foisonnent.

Un certain Michel, prêt à rendre service et connaissant la région par cœur, nous invite à découvrir Las Peñas de Haya au Pays basque espagnol. Tous les occupants du camping sont volontaires.

C'est parti !



Certains sont surpris par le côté sportif du parcours mais se révèlent bons randonneurs.

Sous nos pieds apparaît la « Bidasoa » historiquement célèbre séparant Hendaye de Hondarribia.



Le sommet de Las Peñas de Haya est atteint. Les participants heureux de cette expédition ne remercieront jamais assez leur ami Michel pour ces moments de bonheur !

Avertissement : il est fortement déconseillé de s'aventurer seul en ces lieux dangereux où trois jeunes périrent !



Mais ce n'est pas fini... dans deux jours, Michel (toujours le même) nous guidera vers la Rhune. La journée s'annonce magnifique ! Un cadeau du GCU !?

Les véhicules nous attendront sagement à Vera de Bidasoa.

Alors que des « ingénieurs ingénieux s'ingénierent »

à installer un magnifique train à crémaillère pour permettre l'accès à l'un des plus beaux sites de la planète, des C.U. obstinés s'évertuent à suivre les traces des anciens.

Une très agréable ascension dans la brume prometteuse.

Se retourner... profiter.

La montée très abordable permet de jouir des cadeaux du Pays basque.

La Rhune en point de mire... Rien ne presse, levons le pied, apprécions.

Les vautours attendent patiemment que l'un de nous fasse un faux pas.



En bons C.U, nous fêtons le succès de la randonnée autour d'un pot de sangria avant le pique-nique pour certains ou le resto pour d'autres.

Pendant ce temps, le ballet des trains à crémaillère assure le spectacle.

La descente s'effectuera en respectant la devise du GCU : « Prolonger le plaisir » !

Encore merci à Michel de prendre en charge ces randonnées en s'assurant du bien-être de chacun.

Michel BOUÉ



LA BIBLIOTHÈQUE DU CAMPING DE MESQUER RÉNOVÉE

Photos Danielle DAVERDISSE



En terme technique professionnel, cela s'appelle « désherber ». L'opération consiste à éliminer les livres trop vieux, trop jaunes, trop sales, qui de surcroît ne sortent jamais.

Une solide équipe de bénévoles a donc consacré deux jours de vacances à ce travail. Le résultat est convaincant.

Les livres d'adultes, toujours classés par noms d'auteurs, sont regroupés dans des zones dédiées : policiers, terroir, science-fiction, histoire, témoignages et romans. On trouve maintenant plus facilement ce que l'on vient chercher.

Côté enfants, une grosse classification a été mise en évidence par des couleurs :

- Non étiqueté : premières lectures accompagnées, dont une série pour les tout-petits en grosses pages bien solides
- Jaune : première lecture en autonomie
- Rouge : 6/7 ans à 9 ans
- Marron : 8/9 ans à 11/12 ans
- Gris : ados
- Blanc : contes
- Noir : polars jeunes

Pour encourager à la convivialité, 3 petits fauteuils permettent aux enfants de prendre leur temps pour échanger autour des livres découverts... Et ça marche !

Les ouvrages devenus obsolètes ont été portés au tri sélectif pour vivre leur seconde vie sous forme de papier recyclé et les doublons, ou les trop



classiques, ont été exposés en dons pour les C.U. intéressés.

Vous l'avez compris, de la place a été faite pour renflouer maintenant cette belle bibliothèque.

L'équipe fait donc APPEL AUX DONNS d'ouvrages récents et propres.

Merci à vous de mettre à profit la prochaine année scolaire pour composer votre petit carton, qui viendra enrichir la collection déjà présente.

Soyez fous, à Mesquer, enlivrez-vous !

Marie-Christine DEFAULT

IL ÉTAIT UNE FOIS... LA BIBLIOTHÈQUE DE SANGUINET !

À l'origine de la restructuration de la bibliothèque, tant dans son réduit initial que dans le nouveau bâtiment, je me dois de réhabiliter ce lieu mis à la disposition de chaque adhérent. Je voudrais remercier ceux qui occasionnellement ou sur la durée m'ont apporté leur aide (à savoir : Alexis, Ève, Eden,

Maëlle... et tant d'autres dont j'ai oublié le prénom).

Je remercie aussi les bibliothécaires successifs. J'ai essayé de leur simplifier la tâche (catégorisation des livres, rangements spécifiques à chaque catégorie de livres, numérisation, fiches retraits/retrées...). Charge à chacun de faire perdurer ce

lieu qui donne globalement satisfaction ! D'autant que dans la masse d'ouvrages, chacun peut y trouver son plaisir de lire.

En 2018 : 841 romans – 547 romans policiers – 397 bandes dessinées – 879 livres enfance – 147 ouvrages documentaires et 95 livres de science-fiction.

Danielle DAVERDISSE



Photos Danielle DAVERDISSE



MARCHE À SAINT-CAST

Voici la photo d'une marche organisée cet été par Dominique et Loïc, au camping GCU de Pen Guen afin de faire découvrir ou redécouvrir aux campeurs les environs de Saint-Cast, entre terre et mer.

Un très bon moment partagé par tous dans un camping où il fait bon vivre et que je fréquente depuis mes 4 ans... J'en ai maintenant 39...

Merci au GCU et à ses membres actifs !

Aude LAVANCIER



Photo Aude LAVANCIER

ET SI VOUS VENIEZ À SAINT-JEAN-DE-MONTS CET ÉTÉ ?

« Pourquoi y a-t-il si peu de monde dans ce beau petit camp ? ». Cette question, nombre de C.U. nous la posent quand ils arrivent en Vendée, plus précisément dans le petit camp de Saint-Jean-de-Monts. Pourquoi ? Nous n'avons pas la réponse. Toujours est-il que pour certains habitués, disons plutôt amoureux du lieu, la question ne se pose pas. L'été c'est Saint-Jean-de-Monts et nulle part ailleurs, parce que c'est beau, parce que c'est calme, parce qu'on y retrouve des amis, des souvenirs. Bref, parce qu'on y est bien.



Ce petit camp a su garder sa personnalité et son authenticité : les pins maritimes, chênes, robiniers, peupliers, nous régaleront de leurs parfums et font volontiers de l'ombre quand le soleil tape un peu trop. Ils ont aussi le premier rôle quand les gamins décident une partie de chat perché ou de cache-cache et que le mot convivialité prend tout son sens. Et quand nos chères têtes blondes veulent aller « à la mer », il suffit de prendre... ses pieds puisque la plage est située à quelque 800 mètres du camping.

Si le camp invite à la rêverie, au repos et au café entre campeurs, les alentours ne sont pas mal non plus. Que dire de Saint-Jean centre et son esplanade, Saint-Gilles-Croix-de-Vie et son port de pêche typique... des excursions dans le marais ou en bord de mer faisables à vélo, des îles à découvrir

telles que Noirmoutier, Yeu, qui sont magnifiques... Pour les amateurs de vélo, VTT, running, sport au quotidien, la forêt domaniale offre des chemins parmi les grands arbres centenaires qui permettent aux sportifs de s'éclater dans leur discipline favorite.



Dès le début des vacances, les nouveaux arrivants sont souvent conquis. Si les activités ne manquent

pas, le côté pratique n'est pas en reste. Car même en vacances, il faut penser au quotidien.

Là encore, tout est à portée de main : supermarché, pharmacie, boulangerie (attention à la brioche vendéenne), tabac presse et même coiffeur ! Oui, mais les vacances, c'est aussi l'occasion de manger des produits frais et si possible du terroir. Qu'à cela ne tienne. Depuis plus de 30 ans, notre petit vendeur producteur de coquillages ne nous a jamais fait défaut, à quelques pas du camp. Quant aux amoureux des marchés, si agréables à écumer en vacances, tous y trouveront leur compte. Ne serait-ce qu'à Saint-Jean, le rendez-vous est quotidien.

Pour résumer, si vous voulez des vacances sans vous prendre la tête et rencontrer des gens sympas, ne cherchez plus... Alors, conquis ? On se dit à cet été à Saint-Jean-de-Monts ?

Bénédicte TISSERAND



Photos Bénédicte TISSERAND



VIVE L'APPRENTISSAGE DE LA VIE AU GCU !

Photos Fabienne ROS



CHALLENGE JEAN « PÉPÈRE » LECHERBONNIER



Habitué de Bormes La Favière, St-Georges-De-Didonne et d'autres terrains, ainsi que des Rassemblements des Retraités GCU, Jean Lecherbonnier est décédé le 1^{er} mai. Très présent et actif, il était avec Nicole un organisateur talentueux et apprécié des concours de pétanque. Il avait beaucoup d'humour mais il ne fallait pas toujours prendre ses plaisanteries au premier degré car il y avait toujours beaucoup d'humanité et de convivialité dans ses relations.

Jean, dans toutes les activités qu'il réalisait, était très méticuleux. Il avait même tout préparé pour les futurs concours de pétanque que Nicole, avec courage et compétence, a continué à organiser.

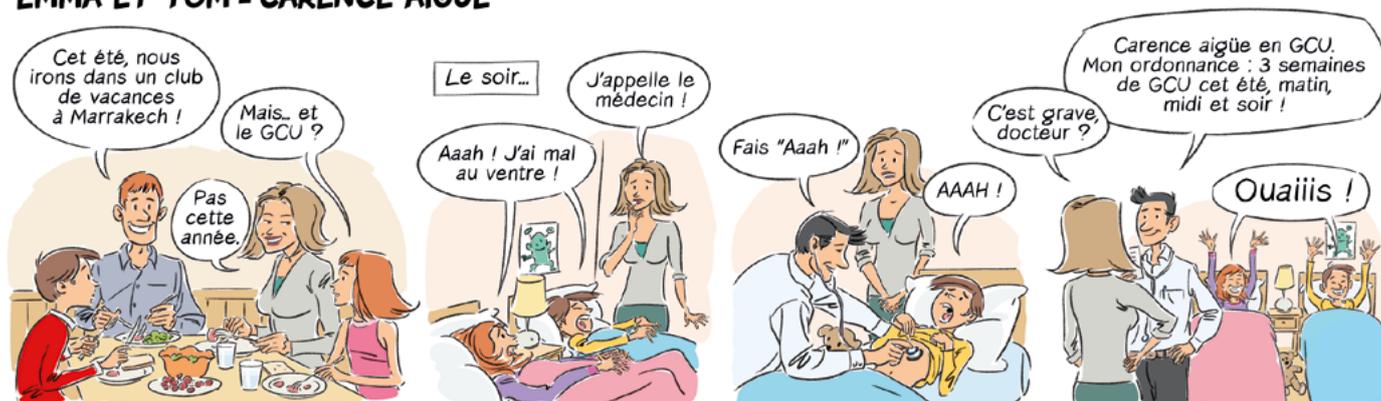
Ses amis, ne l'oubliant pas, ont organisé à Bormes La Favière le dimanche 9 septembre un Challenge Jean « Pépère » Lecherbonnier qui a réuni une cinquantaine de joueurs et joueuses dans une ambiance amicale. Ce challenge sera remis en jeu chaque 2^e dimanche de septembre.

René MOTTET



STRIP BD

EMMA ET TOM - CARENCE AIGÛE





MESQUER



Photos Patrick DUBOIS

AIGUEBELETTE

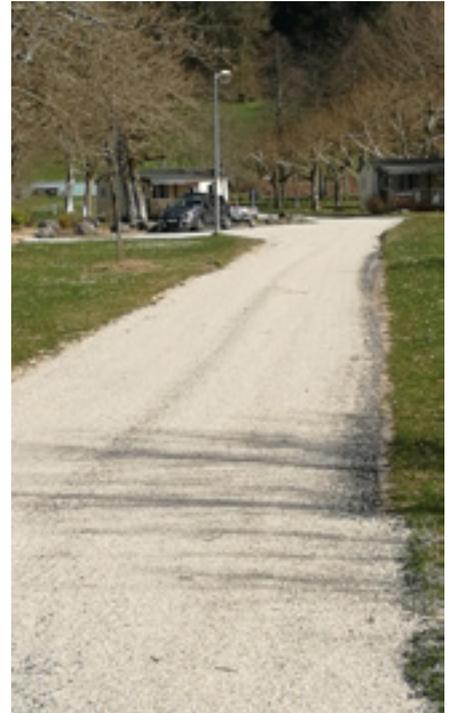


Photo Éric BENABENT

SAINT-SATURNIN-LÈS-APT (VAUCLUSE)

Par une belle journée printanière, ensoleillée et sans vent, un petit groupe dynamique s'est retrouvé sur le terrain de St-Sat à quelques jours de l'ouverture pour assurer le nouveau délégué du terrain, Didier CHAZAL, de notre soutien dans sa nouvelle fonction. Les bastides (mobil-homes) ont été entièrement nettoyées intérieurement et extérieurement, les mobil-homes toilés ont retrouvé leur contenu remis pour l'hiver (litière, électroménager, vaisselle), la piscine est en cours de remplissage et les lilas commencent à fleurir. Un terrain bien propre et accueillant vous attend pour profiter d'agréables moments de convivialité et de farniente, de belles visites et randonnées sous le soleil agréable du printemps.

Catherine DURAND



Photos Catherine DURAND





VISITE DES CAMPINGS PARTENAIRES BERLIN : KLADOW & GATOW

Fin mai / début juin nous avons séjourné pendant 5 jours sur chacun de ces terrains situés à 5 km de distance l'un de l'autre, à 20 km environ du centre de Berlin. Les deux terrains se trouvent à Berlin-Ouest, ce qui est pratique en arrivant par l'autoroute. Les emplacements sont de taille courante, les sanitaires sont très propres. Ces deux campings font partie du Deutscher Camping Club (région de Berlin), le fonctionnement est différent du nôtre car plus commercial dans le sens où la gestion des terrains est entre les mains de salariés. J'ai vu que l'entretien courant (jardinage, arrosage, etc.) était fait certains jours par des volontaires.

L'accueil à Kladow n'était pas top : on ne connaissait pas le GCU, mon explication était reçue avec une certaine indifférence. On nous a donné un emplacement en plein soleil (32°C...), alors qu'on avait demandé de l'ombre. On a pu changer d'emplacement sans problème (il y en avait encore des libres à ce moment-là de la matinée), mais cela n'allait pas de soi. L'accueil à Gatow a été tout différent, le GCU était connu et le personnel très à l'écoute et intéressé par notre fonctionnement. Aucun problème sur les deux terrains pour obtenir la réduction sur les tarifs.

Gatow

Gatow est le plus pratique des deux pour visiter Berlin : le bus X34 (direction Berlin Zoo (centre), toutes les 10 minutes, 30 à 45 minutes de trajet) s'arrête devant l'entrée. Mais il y a peu d'emplacements disponibles, surtout pendant les week-ends, il faut donc absolument réserver !!! Certains emplacements sont bruyants car près de la route. Le Havel (lac) est juste à côté : pistes cyclables, ferry, excursions. Magasins d'alimentation + restaurants (vietnamien aussi) à 2 km. Depuis Gatow nous avons été à vélo au château de Charlottenburg par exemple, 18 km. Petite restauration sur place et pains frais le matin.

Kladow

Pour Berlin centre il faut compter 5 km de plus depuis Kladow et un changement de bus (le 234, à 1 km à pied du terrain) pour rejoindre le X34 : il faut donc compter 1 à 1,5 h par jour en plus pour aller au centre de Berlin. Kladow est plus spacieux et a plus d'emplacements, mais il est conseillé de réserver aussi. Autre désavantage de Kladow : il y a beaucoup de résidents fixes qui partent au travail dès 5 heures du matin avec leur camionnette... Il y a deux plages à un quart d'heure à pied depuis le terrain. Potsdam se visite mieux depuis Kladow, 18 km à vélo. Supérette (pains frais) et restaurant sur place.

Nicolaas VAN DER TOORN,
délégué à l'Europe



Photos Nicolaas VAN DER TOORN



« HEISSZEIT » (CANICULE) À BERLIN

Comme je considère qu'il est de mon devoir de visiter les campings partenaires du GCU en Allemagne une fois par an, je me suis rendu avec mon épouse au DCC Campingplatz Berlin Gatow au début du mois d'août. Le séjour est tombé dans une époque où il faisait très chaud en Allemagne, même à Berlin. C'est pourquoi nous avons fait surtout des excursions à vélo dans les forêts et visité les lacs des environs.

Le camping était très fréquenté à cette époque. La réservation s'impose. Le site, le bâtiment sanitaire et le restaurant étaient irréprochables. Les emplacements ombragés étaient très recherchés. Pour 6 nuitées nous avons payé avec la réduction GCU 166,80 €.

Nos visiteurs préfèrent Gatow parce que l'arrêt de bus pour Berlin centre n'est qu'à quelques pas de l'entrée. 45 minutes suffisent pour rejoindre en direct le centre ouest de Berlin.

Il est recommandé de faire du vélo à Berlin. Il y a des pistes cyclables partout. La signalisation est exemplaire. Vous pouvez vous rendre au lac Glienicke en 20 minutes à vélo avec une zone de baignade et une eau très propre. D'ailleurs, elle se trouve à 300 mètres de la DCC-Campingplatz Kladow.

Mais vous pouvez aussi passer, en quittant le terrain à gauche, par Kladow et Sacrow le long de la rive dans la forêt jusqu'au château de Sacrow et ensuite à l'Église-du-Sauveur, puis tout droit sur la B 2 à la colonie russe Alexandrowka et par la Nauener Tor jusqu'au centre de Potsdam. Pour les visites touristiques, voir www.potsdam.de. Durée du trajet : environ deux heures et 20 km.

Ou bien vous pouvez vous rendre à vélo au terminal du bac Kladow puis prendre le bac jusqu'à Wannsee. Suivez les indications de la piste cyclable jusqu'au lac Schlachtensee, nagez dans le lac et mangez dans le restaurant Fischerhütte avec son jardin à bière. Ou de là par le S-Bahn jusqu'à Berlin Mitte.

Si vous voulez vous rendre au centre-ville, prenez le bus X 34 jusqu'au Zoo, puis le bus de la ligne 100 jusqu'à Alexanderplatz avec la possibilité de descendre et de repartir à chaque arrêt.

Berlin vaut la peine d'être visité. Environ 15 000 Français y vivent actuellement.

Voir aussi www.in-berlin-brandenburg.com

Hans Joaquim MAUER, CT Allemagne



Photos Hans Joaquim MAUER



NAISSANCE

HÉRAULT

Alain Cosme, vice-président du GCU et délégué aux ACS, et son épouse Chantal sont heureux de vous annoncer la naissance de Victoria au foyer de leur fils François et de sa compagne Julie. Faisons confiance au Papy pour l'amener rapidement sur nos terrains et lui faire découvrir les ACS !

DÉCÈS

CANTAL

Yvette, sa compagne, Yvan et Karine, Sonia et Bruno, ses enfants, Luca, Zoé, Salomé, Léa et Émy, ses petits-enfants, ont l'immense tristesse de vous annoncer le décès brutal d'Yves BORDAS, le mardi 23 avril 2019 à l'âge de 72 ans. Fidèle C.U. du terrain de Gruissan depuis plus de 40 ans. Il adorait La Clape pour courir et faire du VTT, aller nager jusqu'à la bouée, déguster une pizza chez Pierrot.

HAUT-DOUBS

« LAGRAND » Mère, Josette, 93 ans, est partie rejoindre le 7 février dernier LEGRAND Père, Robert, parti lui à 94 ans, le 29 avril 2015. Inséparables depuis 1947, ils se sont rejoints pour toujours, cette fois ! Originaires du Pas-de-Calais, ils étaient venus s'installer pour la retraite en 1980 dans le Haut-Doubs. De 1964 à 2004, ils avaient écumé de nombreux terrains : Châtillon, Sciez, Saumane, Bormes, Le Lambeyran, Leucate, Le Crotoy autrefois et bien d'autres encore. C.U. dans l'âme, ils avaient marqué de leur présence de nombreux rassemblements nationaux et ceux des retraités. Robert fut en son temps président de l'AD 62. Marcel, Pierre et Jean, mes trois frères, s'associent à moi, Bernard, pour vous annoncer cette page qui se tourne.

HAUTES-PYRÉNÉES

C'est avec une grande tristesse, que nous avons appris le décès de Christian PAILHON à l'âge de 75 ans, survenu le 14 février 2019. Fidèle campeur GCU, et adepte des Palmiers à Cannes depuis plus de 35 ans, nous n'entendrons plus ses appels quotidiens pour la pétanque au retour de la plage, avec cet accent « haut pyrénéen » si caractéristique. Une foule nombreuse l'a accompagné à sa dernière demeure dans le village de Cieutat, et parmi elle de nombreux campeurs des Palmiers, montrant ainsi toute leur affection pour lui et son épouse Maryse.

ILLE-ET-VILAINE

Monsieur BILLOIR Lucien a la tristesse de vous annoncer le décès de sa mère, Madame BILLOIR Georgette née SAXE, survenue le 26 avril 2019 à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). Elle fréquentait les terrains du Crotoy, de Quiberville et de Grandcamp-Maisy.

ISÈRE



L'antenne départementale de l'Isère s'associe à Agnès, son épouse, Stéphanie et Olivier, ses enfants, et à ses petits-enfants, pour vous faire part du décès brutal survenu le 19 décembre 2018 de Gérald TAILLEFER, vaincu malgré tout son courage et sa combativité. Il découvre le GCU à 18 ans et participe chaque été, activement et régulièrement, pendant presque 40 ans, à la vie des camps de Montalivet, Sanguinet, Aiguebelette, Trévignon et Bormes, assidu des concours de boules et des repas en commun qu'il aime coorganiser. Convaincu et actif au sein de diverses associations humanitaires, il avait été récemment élu correspondant territorial du 38, se disant qu'il pouvait apporter sa pierre à l'édifice du GCU qui lui a donné tant d'échanges, de rencontres et de partages. Il laisse un grand vide et ses projets en état.

NORD

Nous vous faisons part du décès du couple Didier et Jacqueline OLCZAK, survenu pour lui le 23 janvier à l'âge de 82 ans et de son épouse, âgée de 80 ans (handicapée en fauteuil) le 23 mars 2019. Ceux qui les ont connus se souviendront de leur présence, surtout dans les camps de St-Jorioz (en caravane) et du Bois-Plage-en-Ré. Puis, encore ces dernières années, en mobil-home au camp GCU de Bormes La Favière (fin août, mi-septembre).

PAS-DE-CALAIS

Ghyslaine, son épouse, Maryan et Marie, ses enfants Lucie et Jean-François ont la tristesse de vous faire part du décès de Jean-Paul Molmy le 12 mars 2019. Habitué du GCU, il se retrouvait avec toute sa famille en particulier dans les camps de montagne, avec un coup de coeur pour celui de Vallouise. Il y était encore entouré des siens à l'été 2016.

SEINE-MARITIME

Emmanuel, Sébastien et Anne, leurs enfants, et leurs petits-enfants ont la douleur de vous faire part du décès de Bernard et Nadine DUJARDIN, âgés respectivement de 69 et 71 ans, survenu le 16 avril 2019, lors d'un accident de camping-car, alors qu'ils venaient de quitter le camping du Bois-Plage-en-Ré. Ils venaient d'y séjourner une semaine. Longtemps habitués du terrain GCU de Lacanau, ils allaient librement, depuis l'achat de leur camping-car en 2007, de terrain en terrain...

PETITES ANNONCES



ARDÈCHE. Vds ERIBA GT 552 troll (07 Vanosc), dim. : 579x210, lit trans. fixe 2 pers (sommier/matelas), chauffage, frigo 90l, SdB avec WC, dînette transformable, anti-lacets ALKO, ext silver / blanc, int bleu / bois, état neuf (très peu servi / tjs hivernage garage). Prix: 11500 € (à déb). Contact : 06 83 76 38 40

DEUX-SÈVRES. Cause décès vds camping-car MC LOUIS MC4 68 DIAMOND juillet 2017, 4 500 km, Fiat 2,3 - 130CV, Clim cabine, tissu PRESTIGE RE, 4 places couchage (1 lit central, 1 lit pav. élect, 1 dînette), 4 places carte grise, douche sép., WC sép., éclairage LED. Pack Réassort : Store cabine + mono control + pan. solaire + caméra recul. Pack GPS, store ext. F455 400, batterie à décharge lente 100Ah, porte-vélo LIFT 77 (pour vélos électriques). Prix : 46 000 €. Contact : 07 68 34 33 02

ESSONNE. Vds HOBBY 410 SFE 2007, 4 places, couchage lit tout fait 2 pers. sens de la marche + banquettes transformables, chauff, WC, douche, lavabo, cuisine 3 feux, frigo. Pneus récents, roue de sec, auvent. Porte-vélo (2). Utilisée max 3 sem/an, stockée dans hangar. Prix 6500 €. Tél. : 06 78 76 68 18 / 06 26 25 02

HÉRAULT. À saisir carav. Knaus Südwind isolée hiver/été, chauffée (caravaneige) 2005 version 450QU, 4 pers, TBE, tjs entreposée intérieur, auvt et avancée d'auvt, sanitaire et douche, acc. divers de caravanning. Prix à débattre. Tél. : 06 89 21 09 23

 Chamborigaud, rucher cévenol ou rucher tronc

Solution du PA 302



Photo Marie-Claire DURAND

Photo Francis SIBOIS



photos insolites



Tour d'Europe. Rien ne sert de courir (Riga)

Sciez, de l'ordre le matin...



Tour de France Luchon à Saint-Mamet



... et de la discipline l'après-midi !

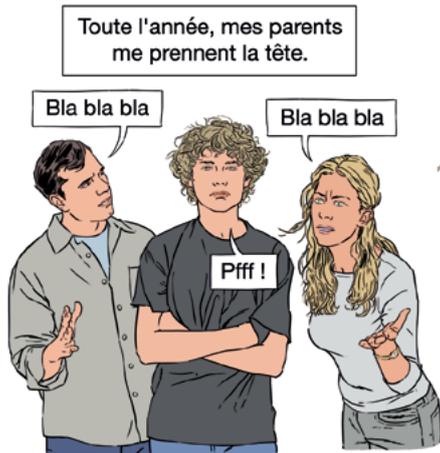


Vacances au bord de la mer - Éditions Rossignol



Photos Gérard DOLLET

PLANÈTE ADOS



Toute l'année, mes parents me prennent la tête.

Bla bla bla

Bla bla bla

Pfff !



Ils s'inquiètent pour ma santé, ma scolarité, mes fréquentations... C'est comme si j'avais 5 ans !



Mais au GCU, tout change ! Mes parents savent que je suis en sécurité. Ils sont détendus, me laissent plus libre, me traitent presque comme un adulte !

Je vais voir Sam. Je prendrai le pain au retour.

OK ! À tout à l'heure !



Du coup, je vois les copains comme je veux.

Oh ! Bastien !

Salut Sam !

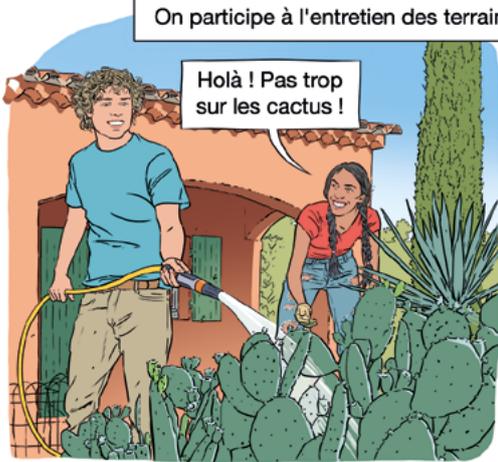


Avec le responsable des jeunes, on organise des jeux, des tournois, des soirées, c'est trop cool !

J'ai !



Things gonna be alright
If love is around



On participe à l'entretien des terrains, au nettoyage, aux assemblées de campeurs... On est enfin pris au sérieux !

Holà ! Pas trop sur les cactus !



Trop clean ! On se voit dedans !



Si on installait un bac à compost à côté des poubelles ?

Super idée !



Cette année, on a même nettoyé la plage ! Je vous dis pas comme les parents étaient fiers.

Vous avez ramassé tout ça ?



L'année prochaine, ils me laisseront partir sans eux avec les parents de Sam !

Le top, ce serait que le GCU installe des collèges et des lycées sur les terrains. Comme ça, on pourrait y rester toute l'année !

